

Schéma d'aménagement  
et de gestion des eaux  
**Tarn-amont**

**Réunion de la commission  
locale de l'eau**  
21 février 2014  
Millau



Syndicat mixte **Grand Site**  
des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses

- Présentation du projet de SAGE du Tarn-amont et mise à la validation de la CLE
- Présentation du projet de schéma de gouvernance sur le Tarn-amont
- État d'avancement du contrat de rivière du Tarn-amont

## Rappel de la démarche

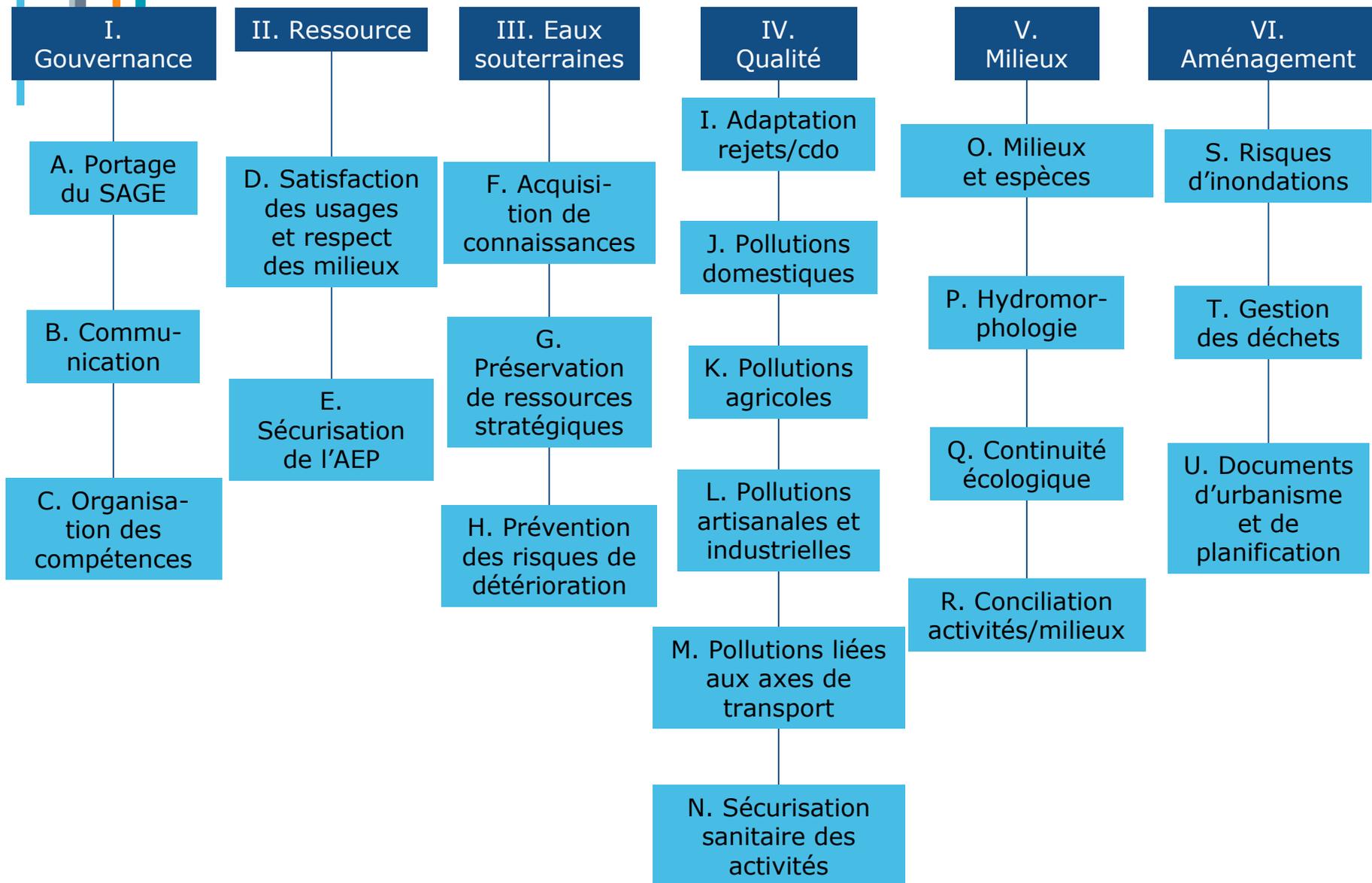
- Été 2011 : bilan du premier SAGE
- Automne 2011 : commissions thématiques
- Début 2013 : commissions thématiques
- Réunions du comité technique, du bureau de la CLE, du comité de rédaction et de la CLE
  - Concertation
- Consultation institutionnelle (printemps – été 2014)
- Enquête publique (fin 2014)
- Approbation inter-préfectoral du SAGE (mi-2015)

## Contenu du projet de SAGE

- Plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD) (opposable aux décisions administratives)
- Règlement (opposable aux tiers)
- Atlas cartographique
- Évaluation environnementale
  - Présentation
  - Délibération pour validation et mise en consultation

## Contenu du PAGD

- Synthèse de l'état des lieux du Tarn-amont
  - Cours d'eau en bon état mais fragiles
  - Élément essentiel à notre cadre de vie (eau potable pour les populations humaines et animales)
  - Base de l'économie touristique du territoire
- 6 orientations
  - 21 objectifs
    - 53 dispositions
      - 142 mesures



## II. Ressource

### D. Satisfaction des usages et respect des milieux

D1. Acquisition de connaissances

D2. Gestion équilibrée

D3. Économies d'eau

### E. Sécurisation de l'AEP

E1. Vision globale

E2. Protection des captages

E3. Captages sensibles des têtes de bassin

E4. Ressource karstique

## III. Eaux souterraines

### F. Acquisition de connaissances

F1. Importance et vulnérabilité

F2. Études hydrogéologiques

### G. Préservation de ressources stratégiques

G1. Identification

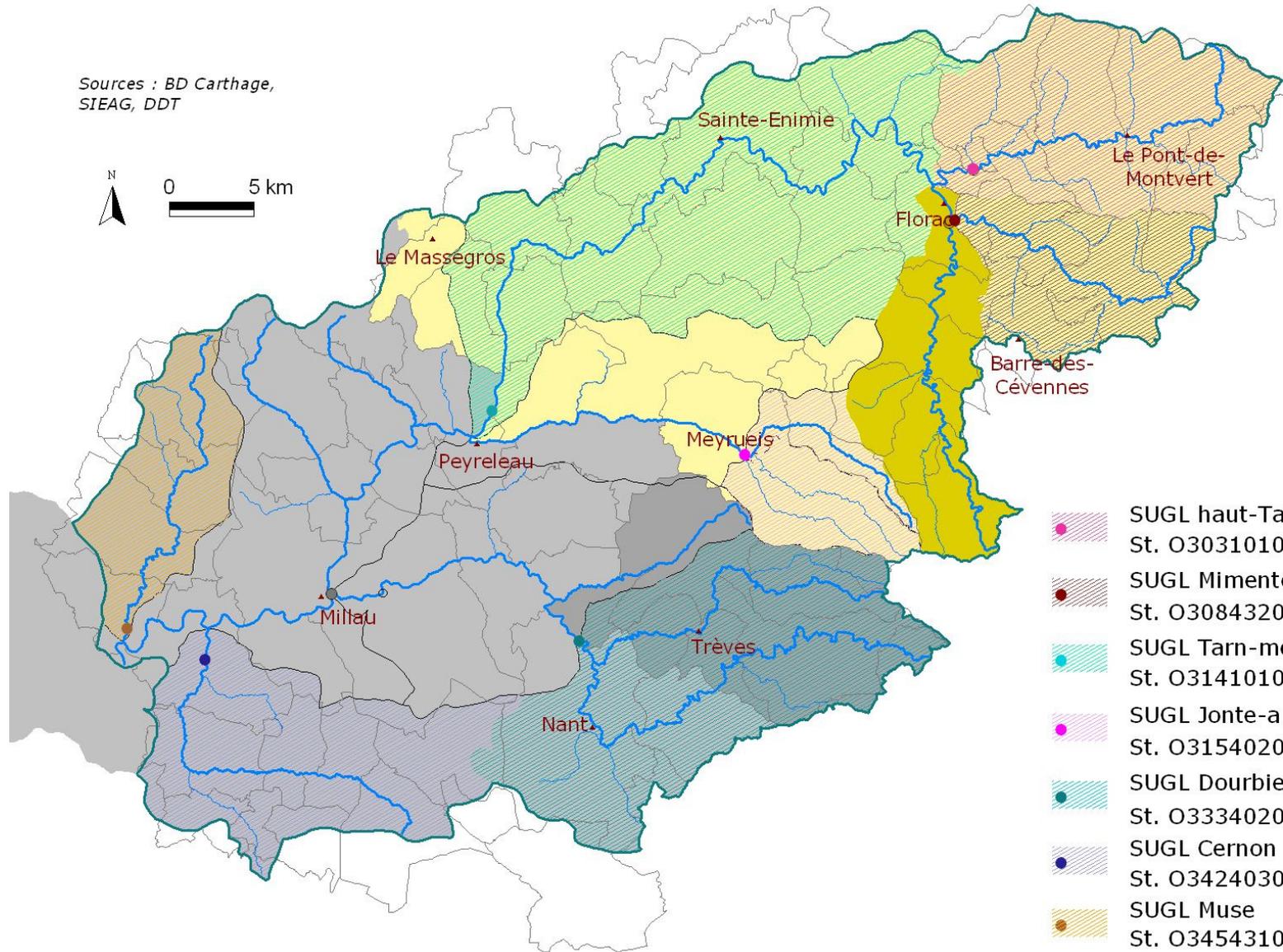
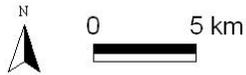
G2. Réduction des pollutions

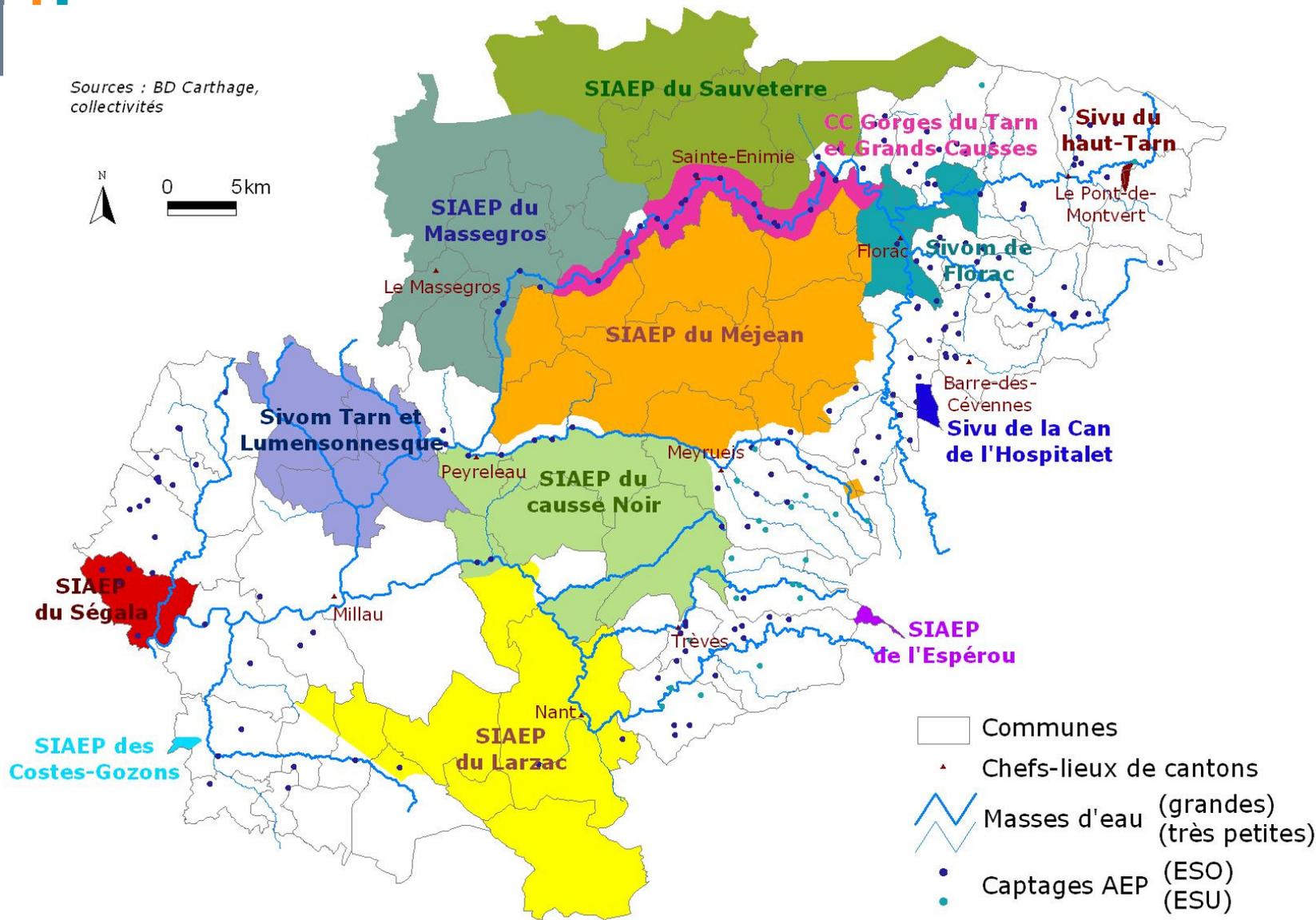
### H. Prévention des risques de détérioration

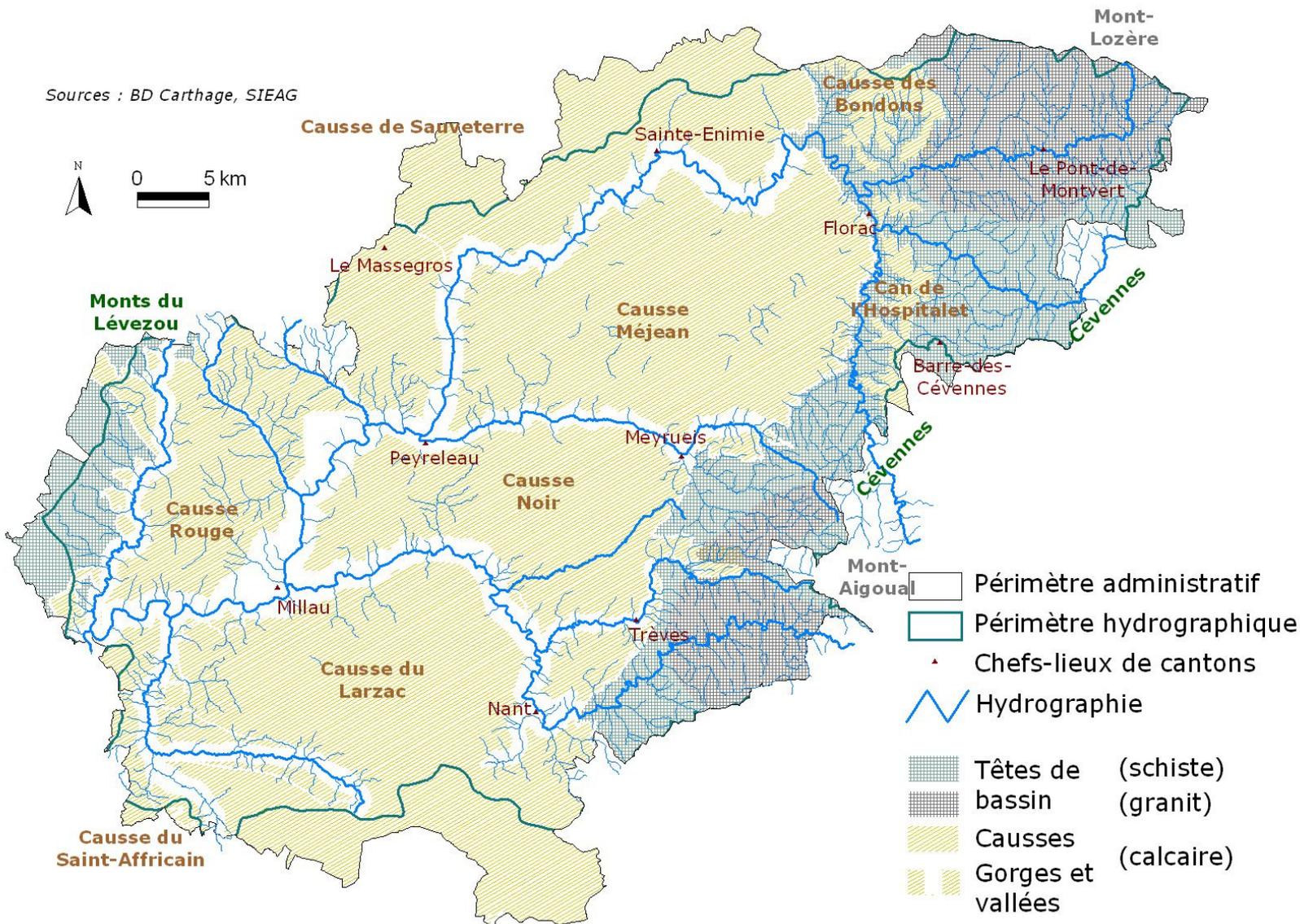
H1. Anticipation des risques

# Présentation du projet de PAGD

Sources : BD Carthage,  
SIEAG, DDT







## IV. Qualité

### I. Adaptation rejets/cdo

I1. Acquisition de connaissances

I2. Action collective

### J. Pollutions domestiques

J1. Stratégie AC

J2. Travaux prioritaires AC

J3. Ouvrages de collecte

J4. Traitement

J5. ANC

### K. Pollutions agricoles

K1. Effluents d'élevage

K2. Gestion du sol et des intrants

### L. Pollutions artisanales et industrielles

L1. AC

L2. ANC

### M. Pollutions liées aux axes de transport

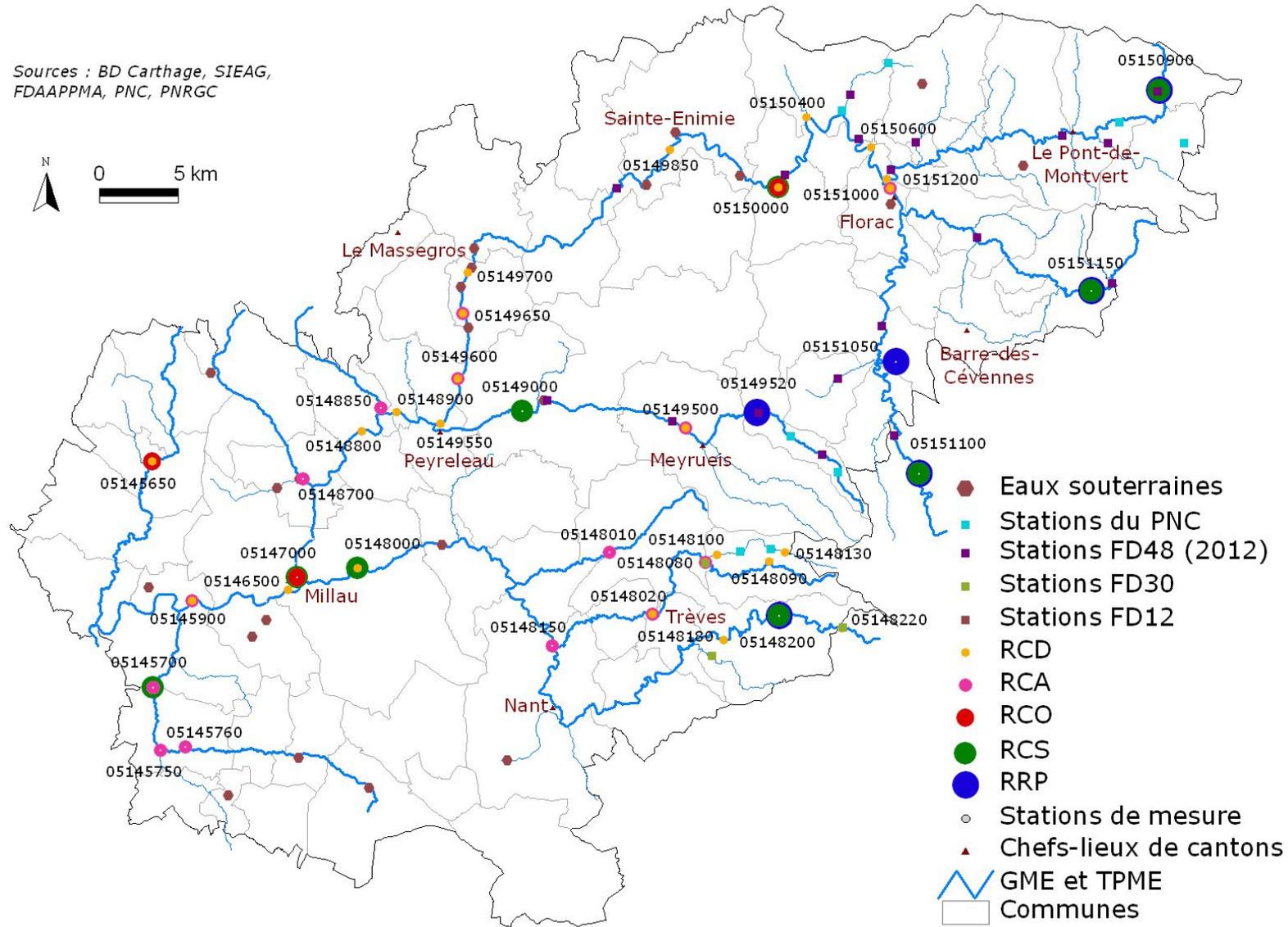
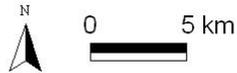
M1. Lessivage, infiltration

### N. Sécurisation sanitaire des activités

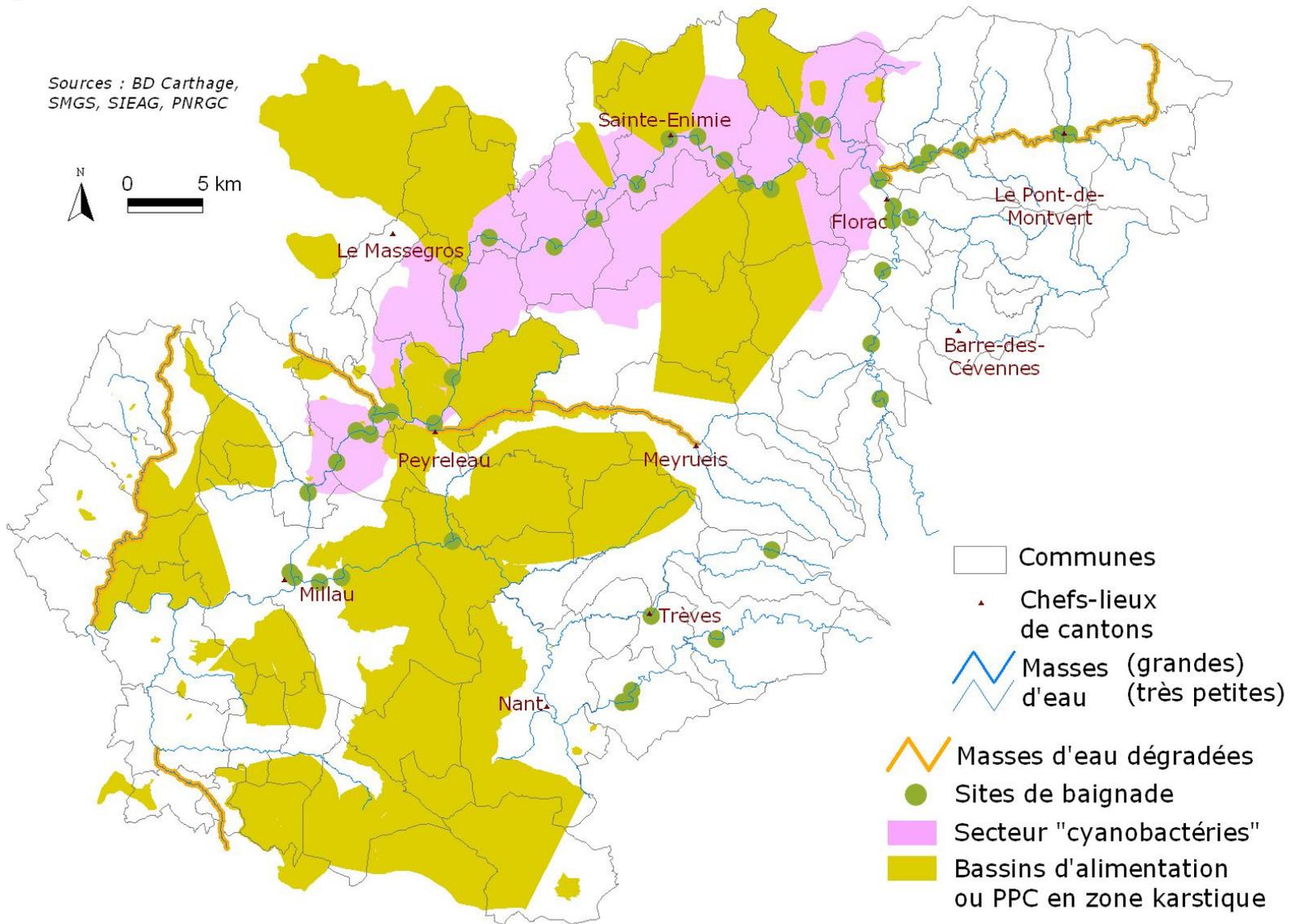
N1. Bactériologie / baignade

N2. Cyanobactéries

Sources : BD Carthage, SIEAG, FDAAPPMA, PNC, PNRGC



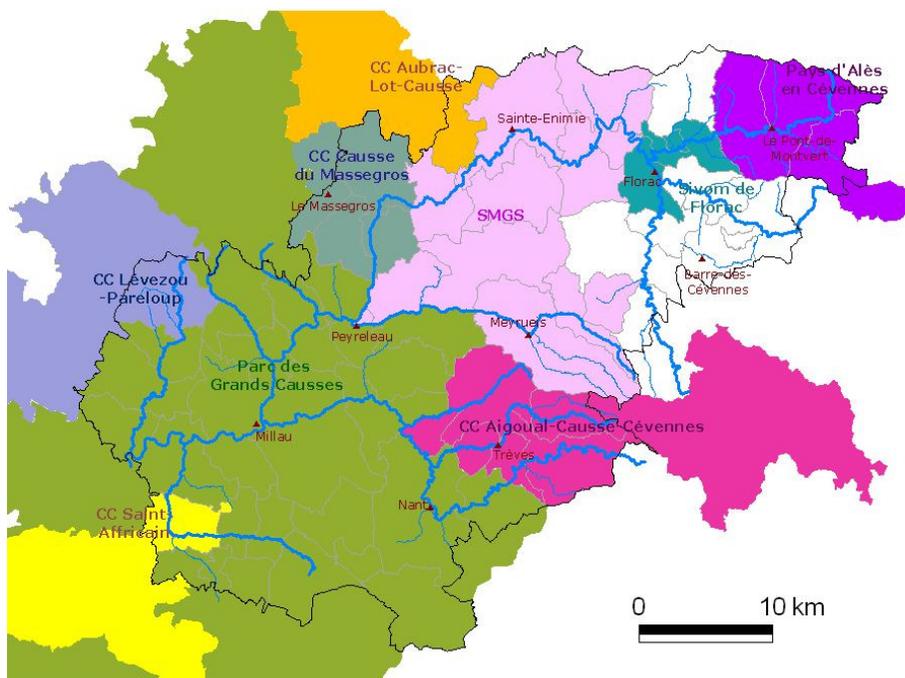
Sources : BD Carthage,  
SMGS, SIEAG, PNRGC



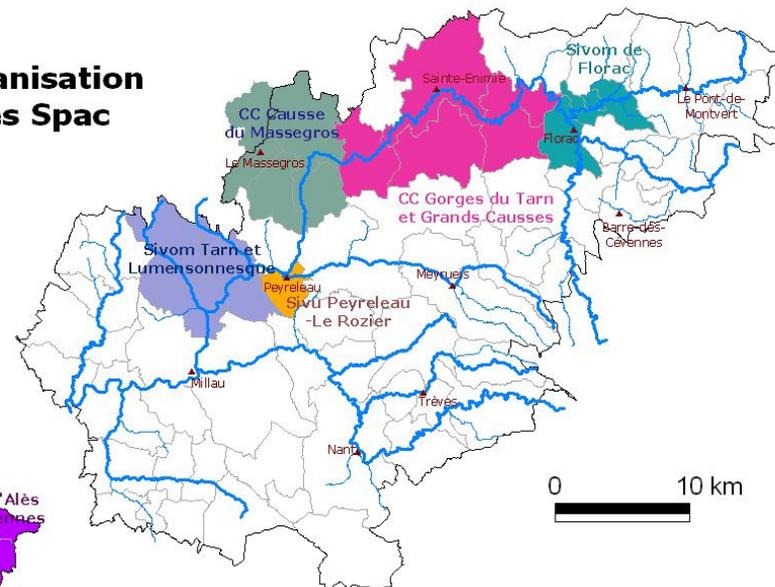
Sources : BD Carthage, collectivités



## Organisation des Spanc



## Organisation des Spac



- Périimètre administratif
- Communes
- Chefs-lieux de cantons
- Masses d'eau (grandes) (très petites)

## V. Milieux

### O. Milieux et espèces

O1. Identification, préservation

O2. ZH

O3. TPCE des têtes de bassin

O4. Patrimoine piscicole

O5. Espèces invasives

### P. Hydromorphologie

P1. PPG

P2. Espaces de mobilité

P3. Stocks sédimentaires

P4. Érosion des sols

### Q. Continuité écologique

Q1. Vision globale

Q2. Ouvrages transversaux

### R. Conciliation activités/milieus

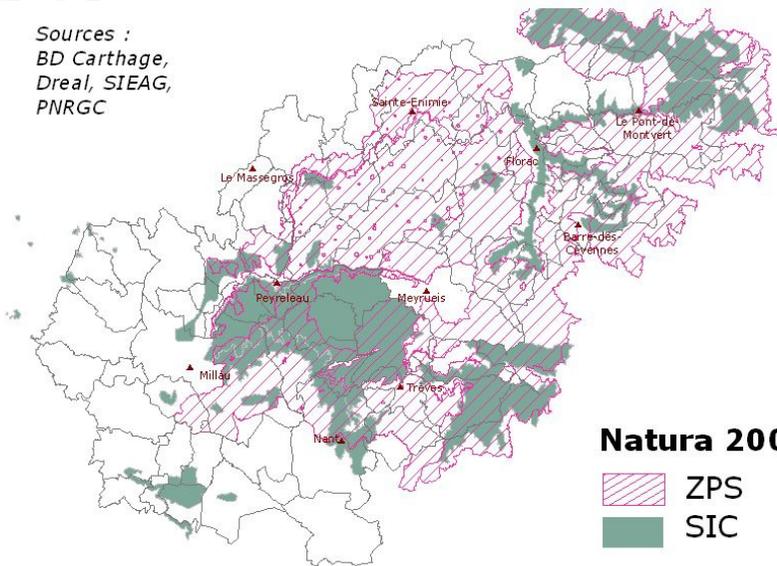
R1. Acquisition de connaissances

R2. Encadrement des activités

R3. Responsabilisation

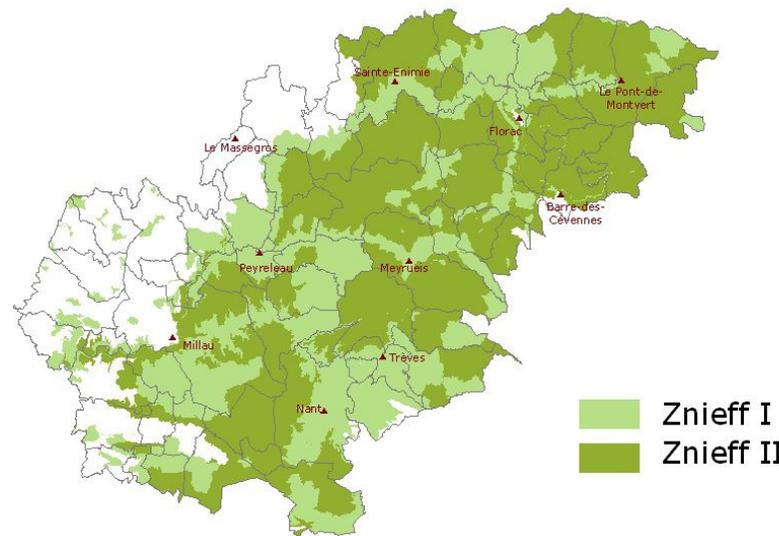
R4. OGS

Sources :  
BD Carthage,  
Dreal, SIEAG,  
PNRGC

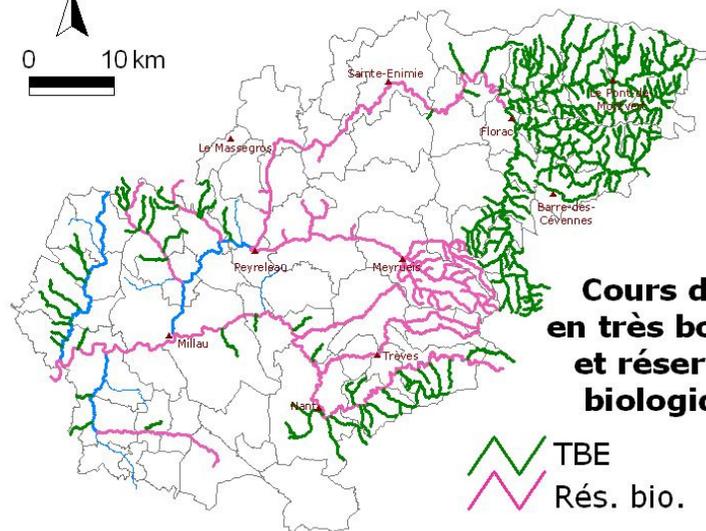
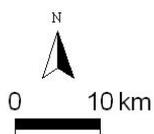


**Natura 2000**

ZPS  
SIC

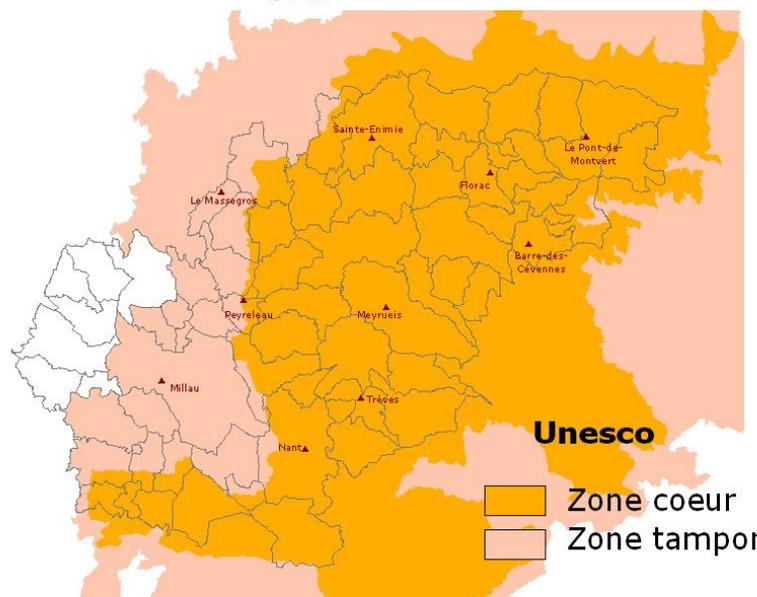


Znieff I  
Znieff II



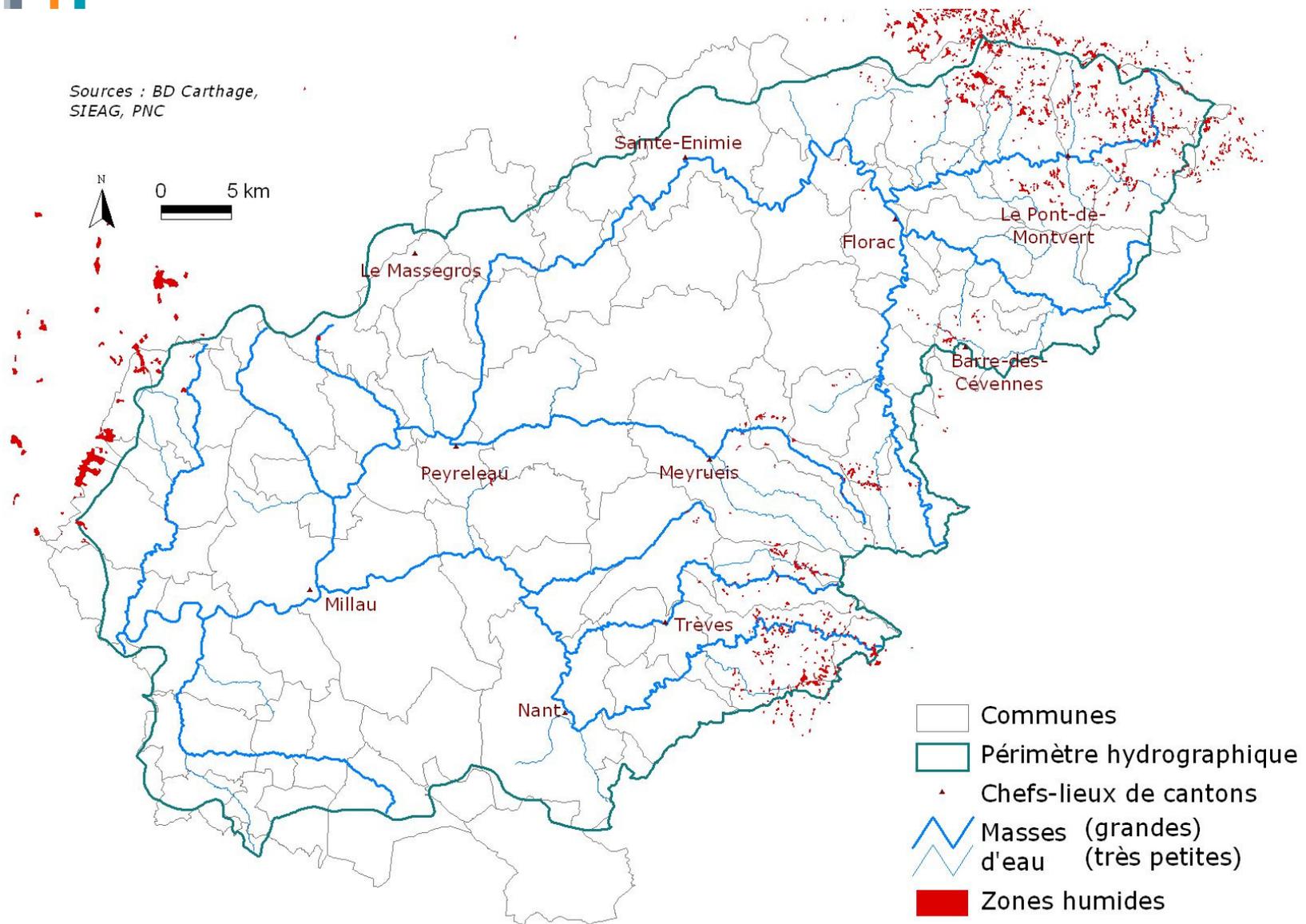
**Cours d'eau  
en très bon état  
et réservoirs  
biologiques**

TBE  
Rés. bio.

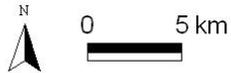


**Unesco**

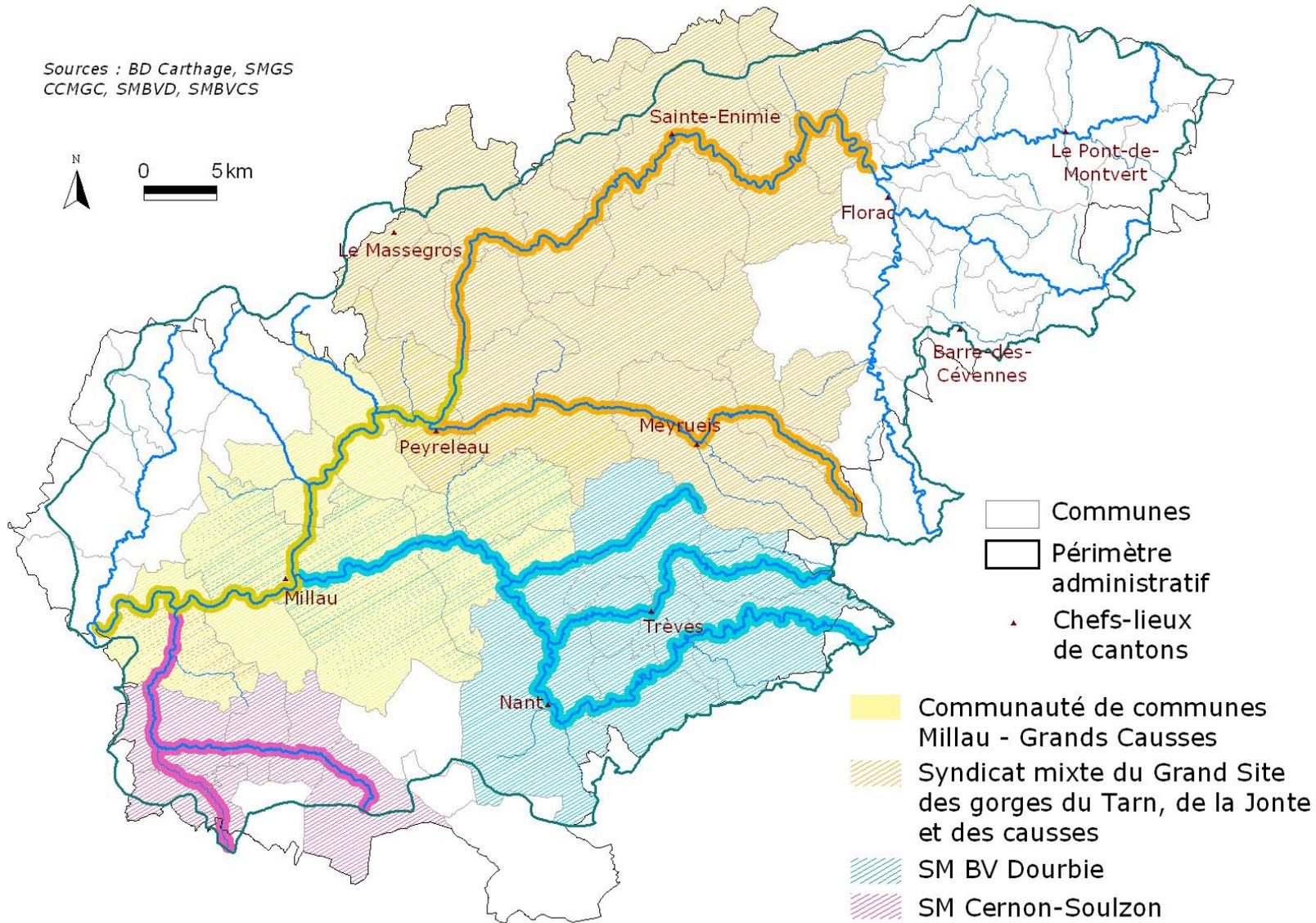
Zone coeur  
Zone tampon

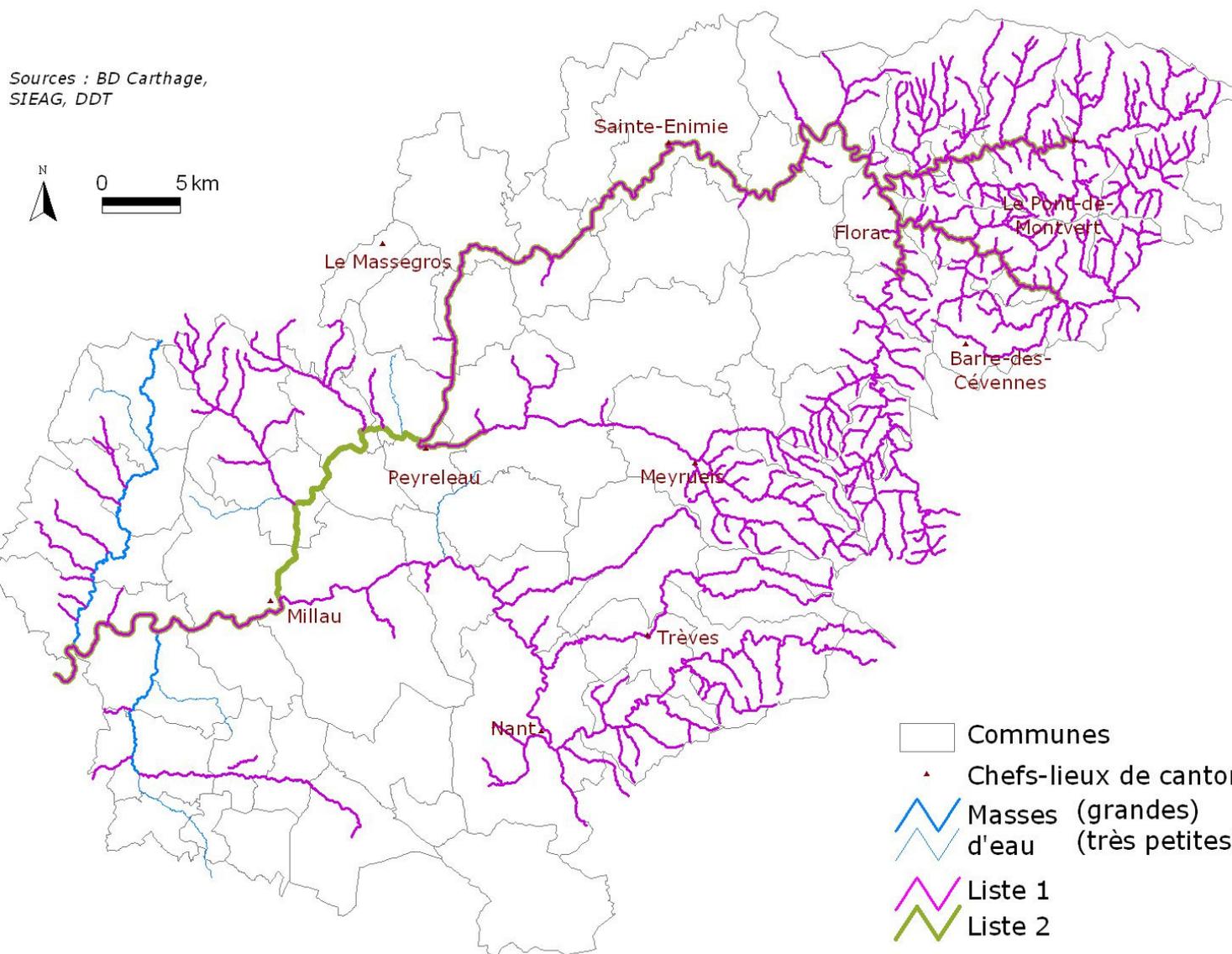


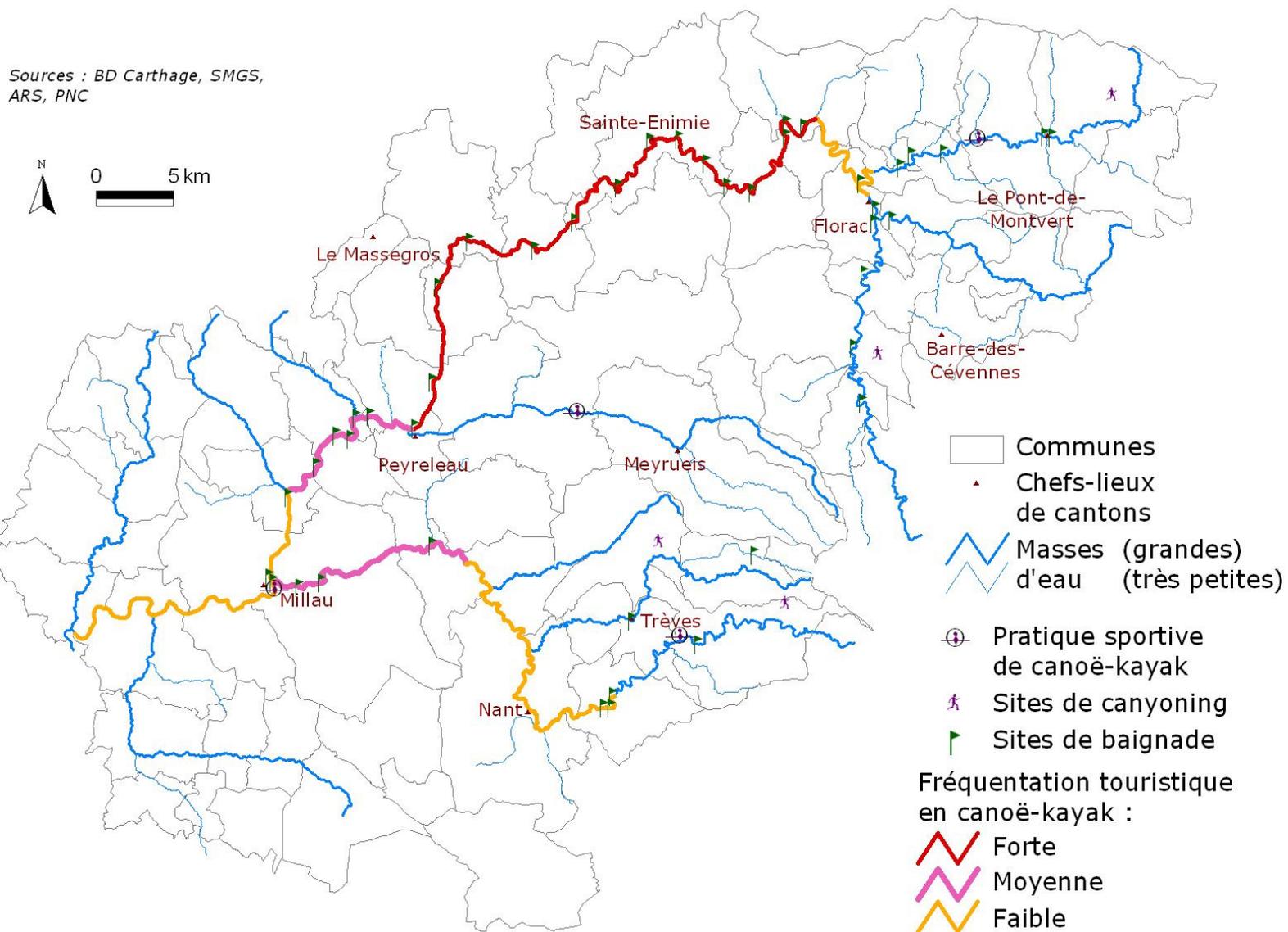
Sources : BD Carthage, SIEAG, FDAAPPMA, Onema

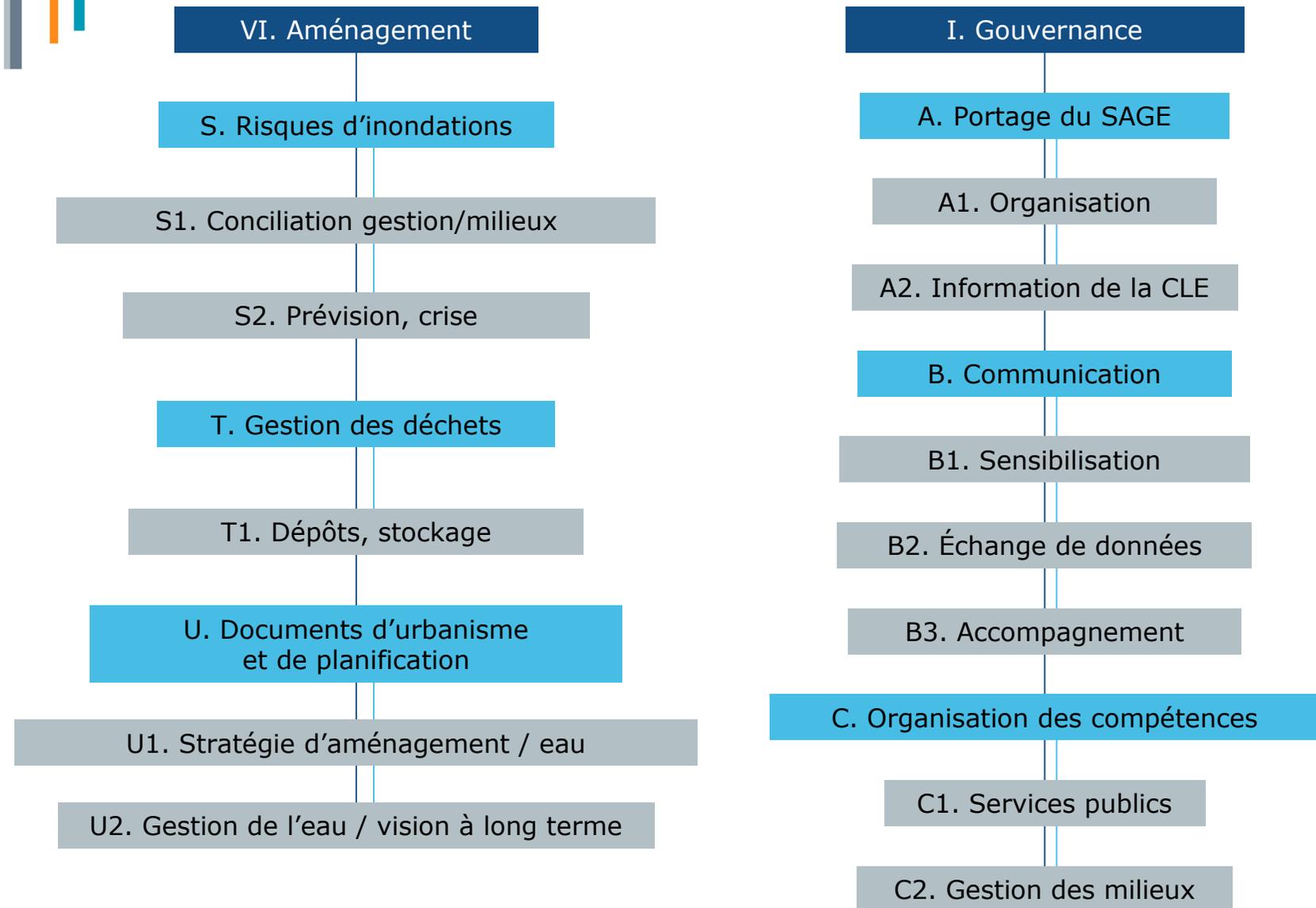


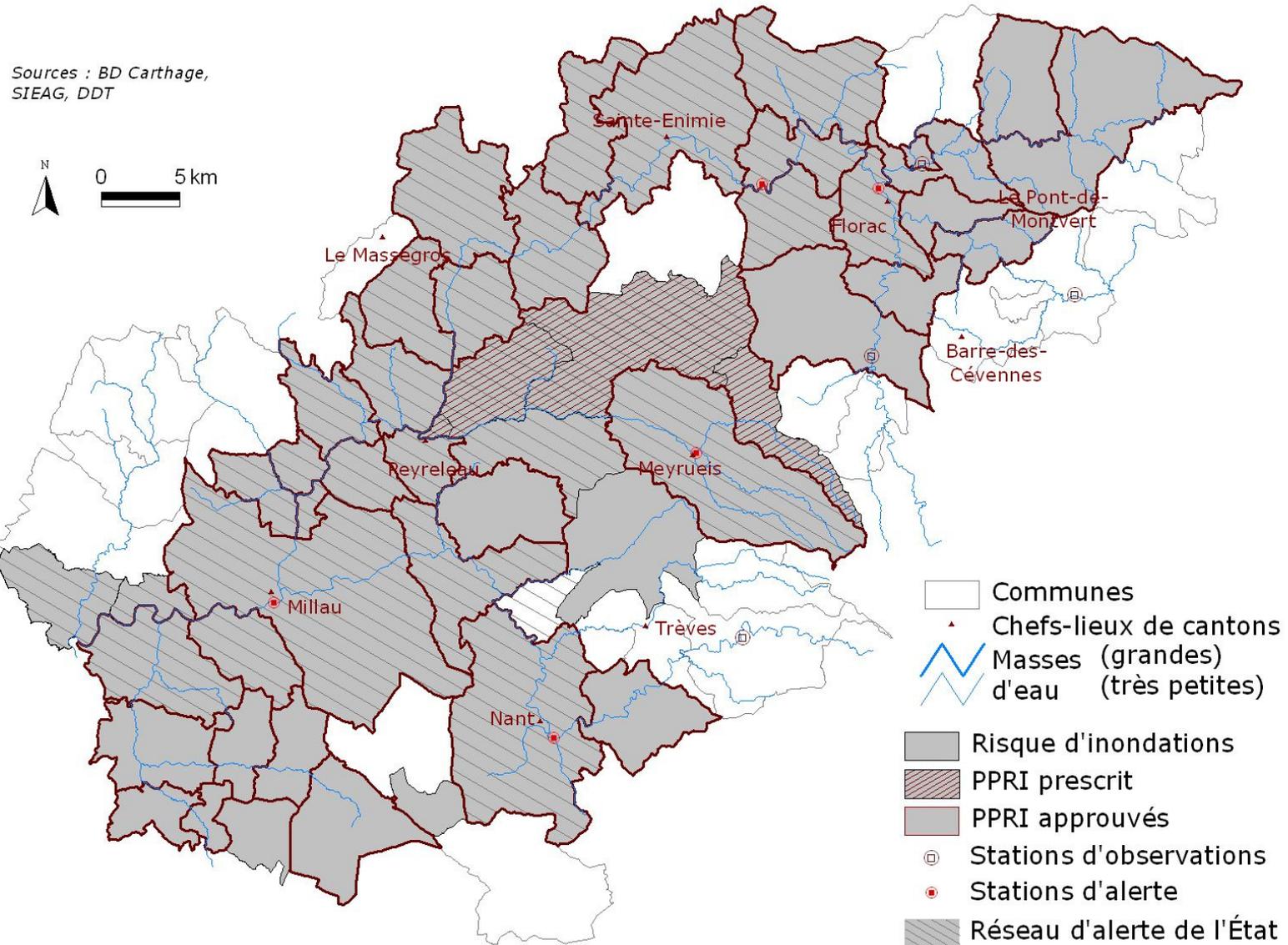
Sources : BD Carthage, SMGS  
CCMGC, SMBVD, SMBVCS

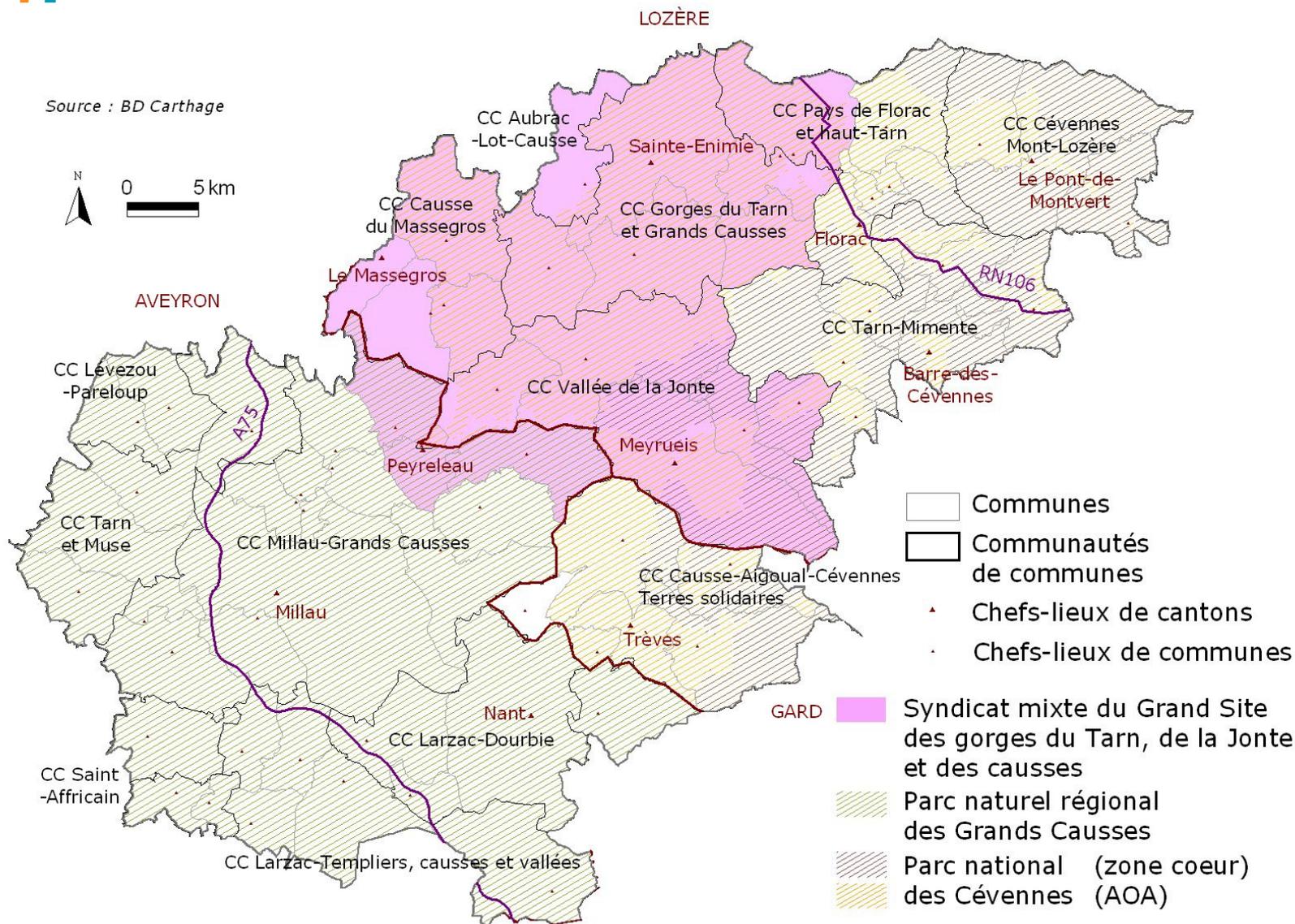


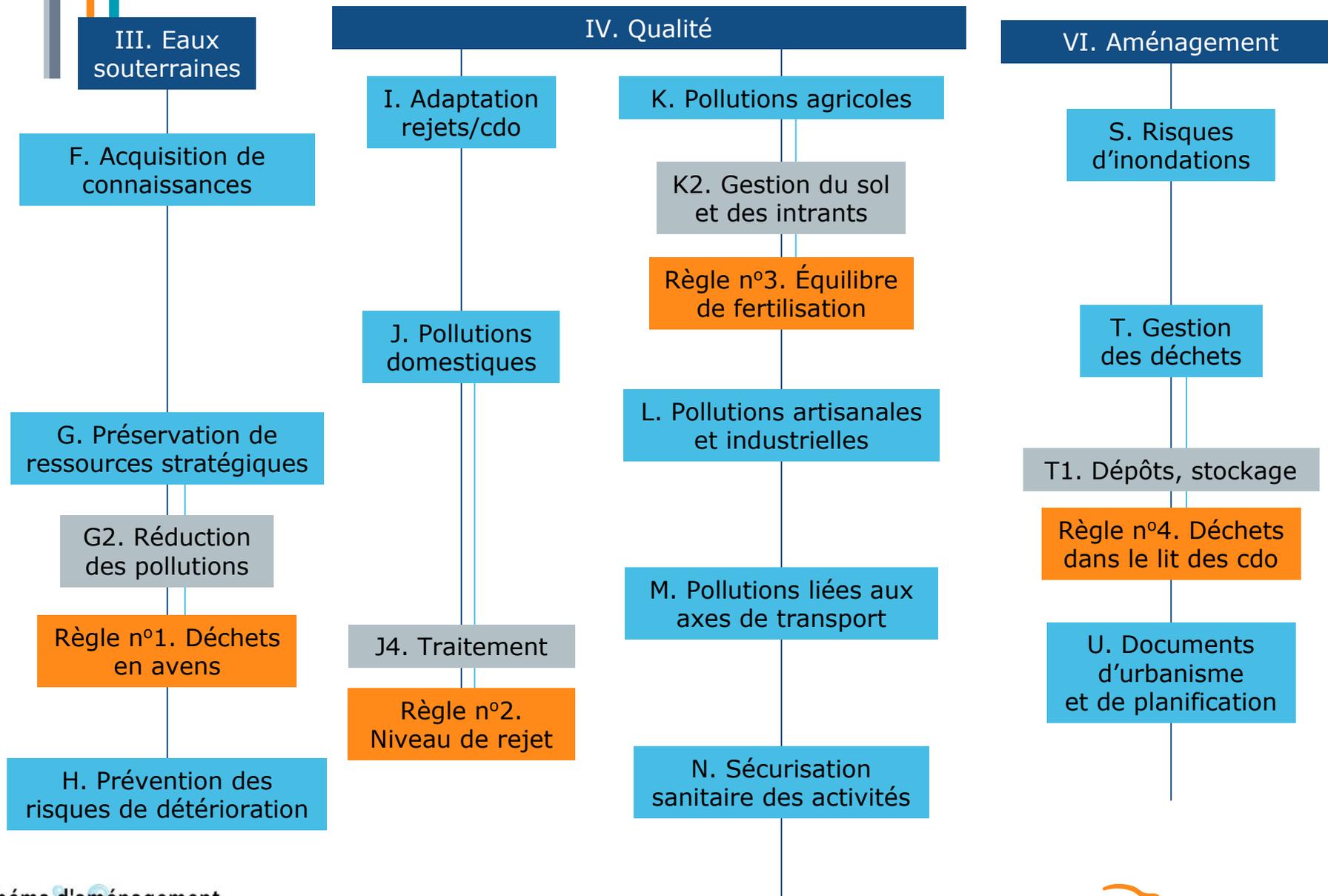












## Contenu du rapport d'EE

- Articulation du SAGE avec les autres plans schémas, programmes ou documents
- État initial de l'environnement
- Analyse des effets du projet sur l'environnement
- Justification du choix de scénario retenu
- Mesures d'évitement, de réduction et de compensation
- Méthodologie employée pour mener l'évaluation environnementale
- Résumé non technique

## Articulation du SAGE avec les autres plans schémas, programmes ou documents

- Compatibilité avec :
  - le SDAGE Adour-Garonne 2010-2015
  - la charte du Parc national des Cévennes
- Cohérence avec :
  - les docob des sites Natura 2000
  - les PDPG
  - les SDDAEP
  - le PGE du Tarn
  - la charte du PNR des Grands Causses
  - ...

## État initial de l'environnement et perspectives d'évolution

- Caractéristiques du bassin versant
  - Situation géographique, administrative, socio-économique...
- Enjeux environnementaux :
  - Qualité et état quantitatif des eaux de surface et souterraines
  - Réseau Natura 2000, Znieff, réservoirs biologiques, zones humides, espèces envahissantes, PNC, PNRGC...
  - Qualité de l'air, environnement sonore, santé humaine
  - Changement climatique
  - Sols, paysages naturels, patrimoine culturel
- Perspectives d'évolution de l'environnement

## Analyse des effets du projet sur l'environnement

- Analyse des effets sur :
  - les différentes composantes de l'environnement
  - les sites Natura 2000
  - l'hydroélectricité

## Justification du choix de scénario retenu

- Cohérence avec les textes internationaux, communautaires, nationaux
- Cohérence avec les objectifs de protection de l'environnement régionaux et locaux

## Vote de la CLE

**Validez-vous le projet de SAGE  
tel qu'il vient d'être présenté  
et validez-vous  
sa mise en consultation ?**

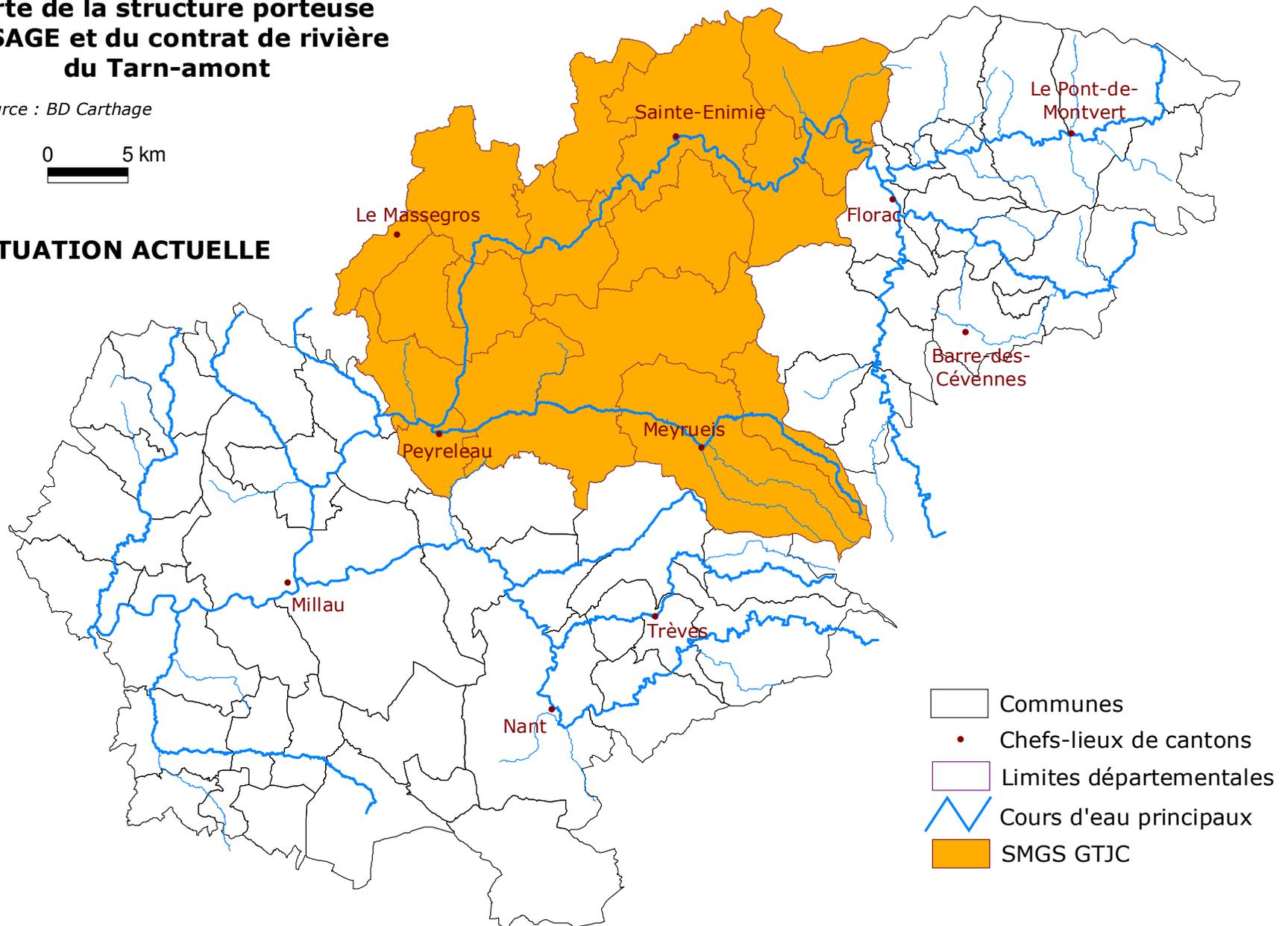
- Membres de la CLE
- Quorum
- Adoption à la majorité des deux tiers

## Carte de la structure porteuse du SAGE et du contrat de rivière du Tarn-amont

Source : BD Carthage



### SITUATION ACTUELLE

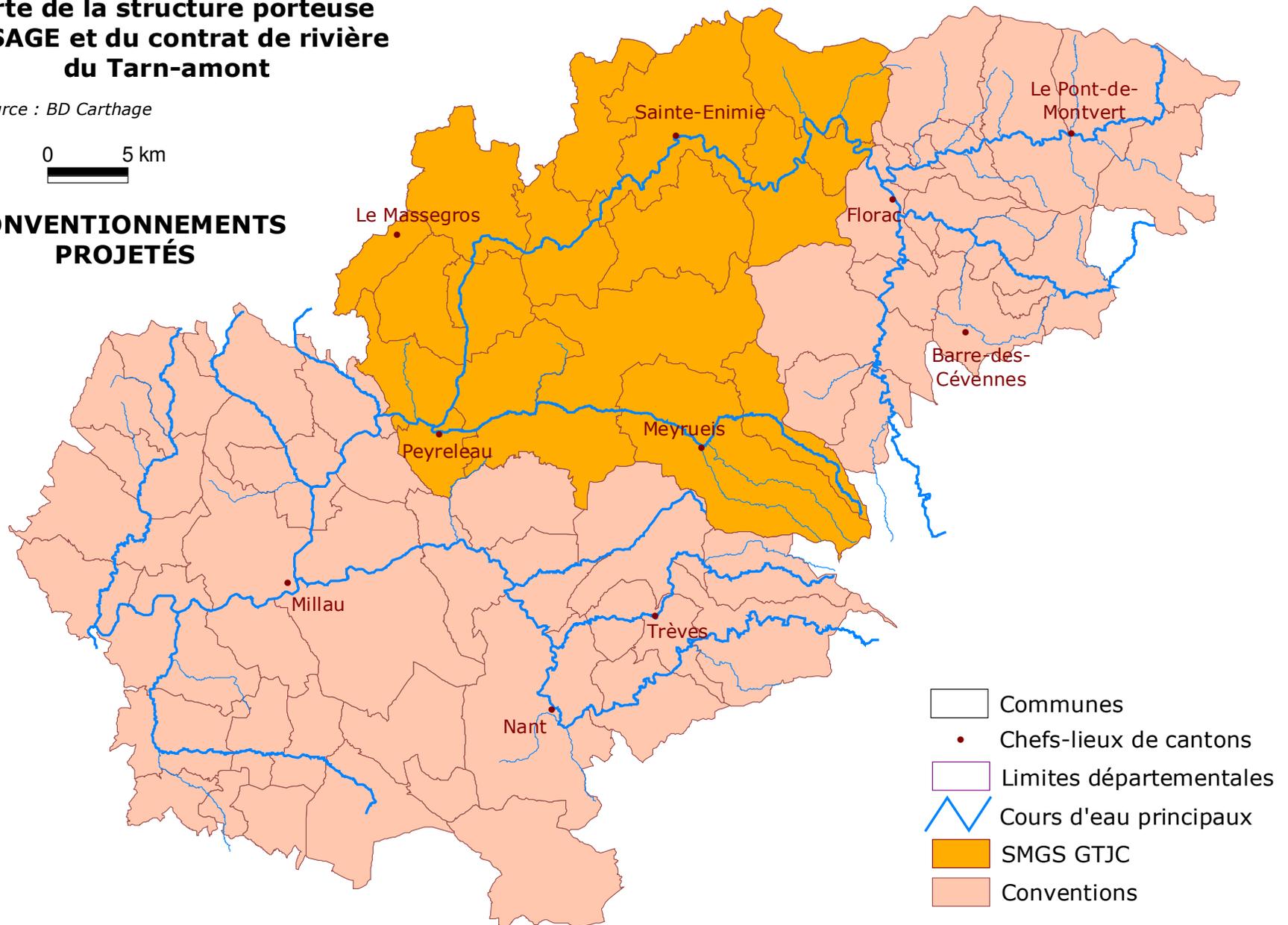


## Carte de la structure porteuse du SAGE et du contrat de rivière du Tarn-amont

Source : BD Carthage



### CONVENTIONNEMENTS PROJÉTÉS

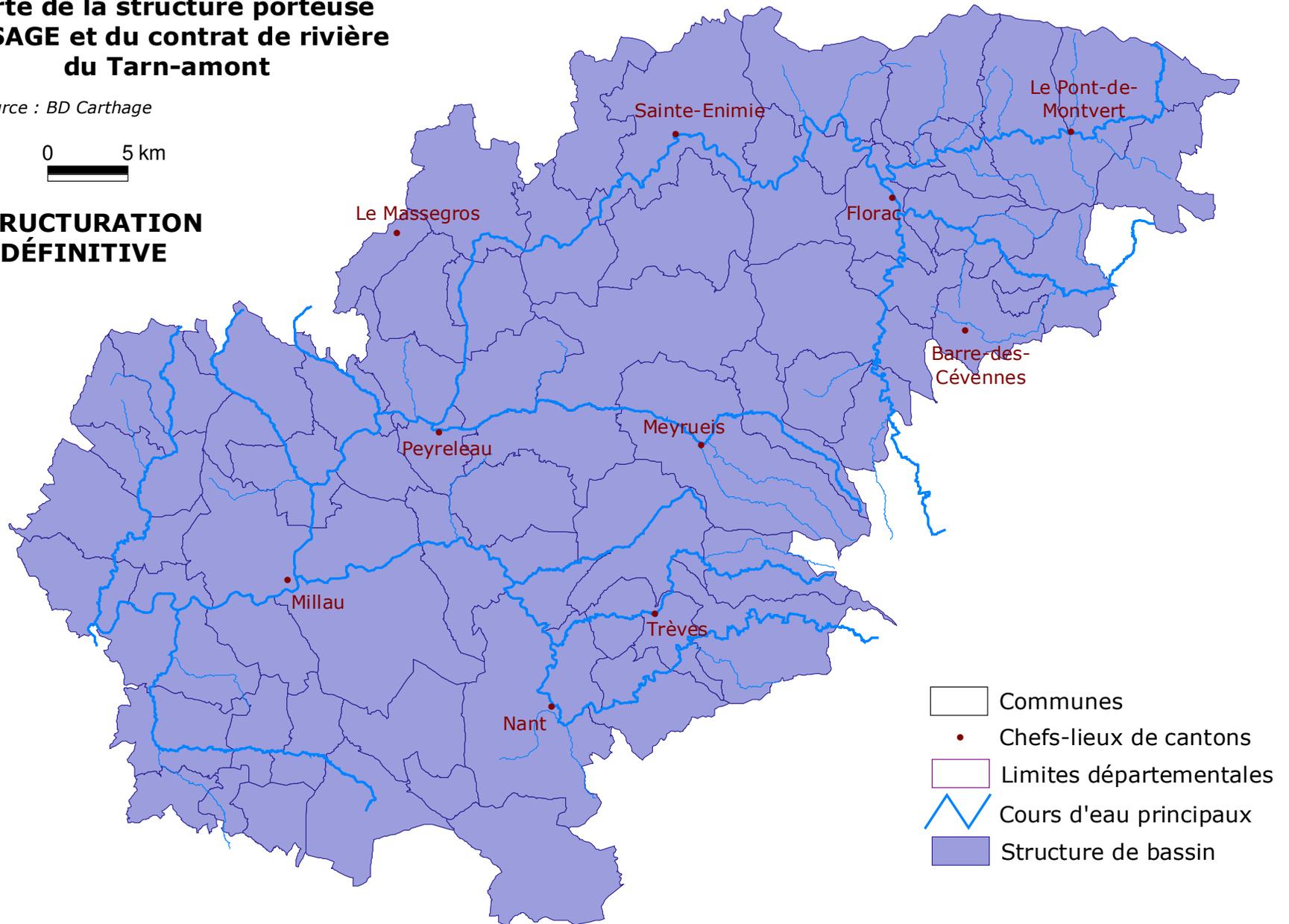


## Carte de la structure porteuse du SAGE et du contrat de rivière du Tarn-amont

Source : BD Carthage



### STRUCTURATION DÉFINITIVE

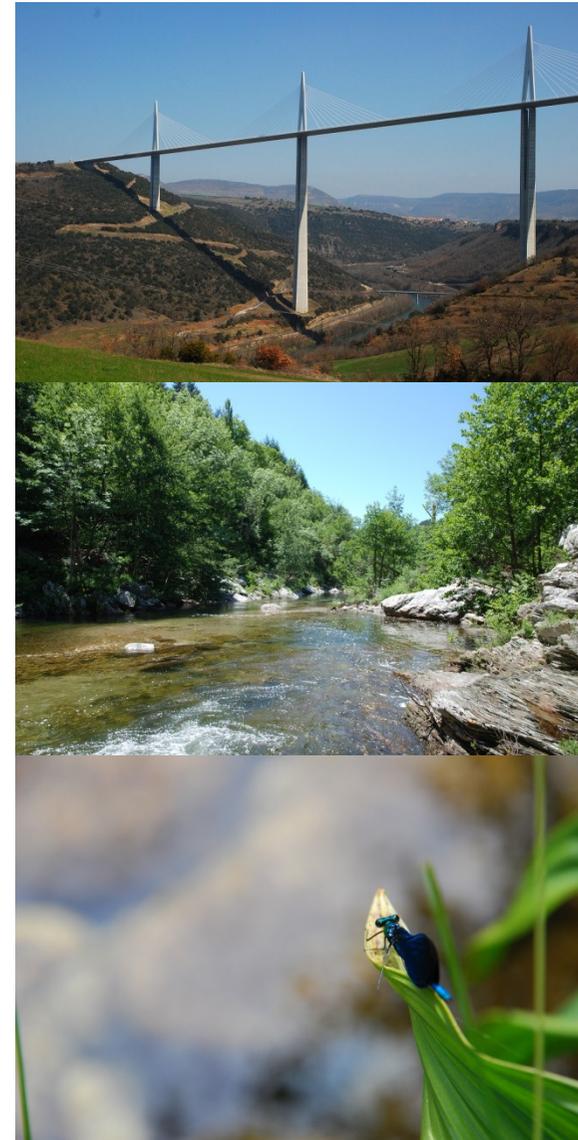


- Quelles compétences ?
- Quel mode de mise en place ?
- Quelle représentativité territoriale ?
- ...
  - Réflexions à mener avec l'ensemble des collectivités concernées
  - Rédaction d'un cahier des charges et lancement d'une consultation en 2014
  - Fin de l'étude courant 2015

# Point sur l'avancement du contrat de rivière Tarn-amont

Réunion de la commission locale de l'eau  
du SAGE Tarn-amont - 21 février 2014 à Millau

Stéphanie Braud  
Animatrice du contrat de rivière Tarn-amont

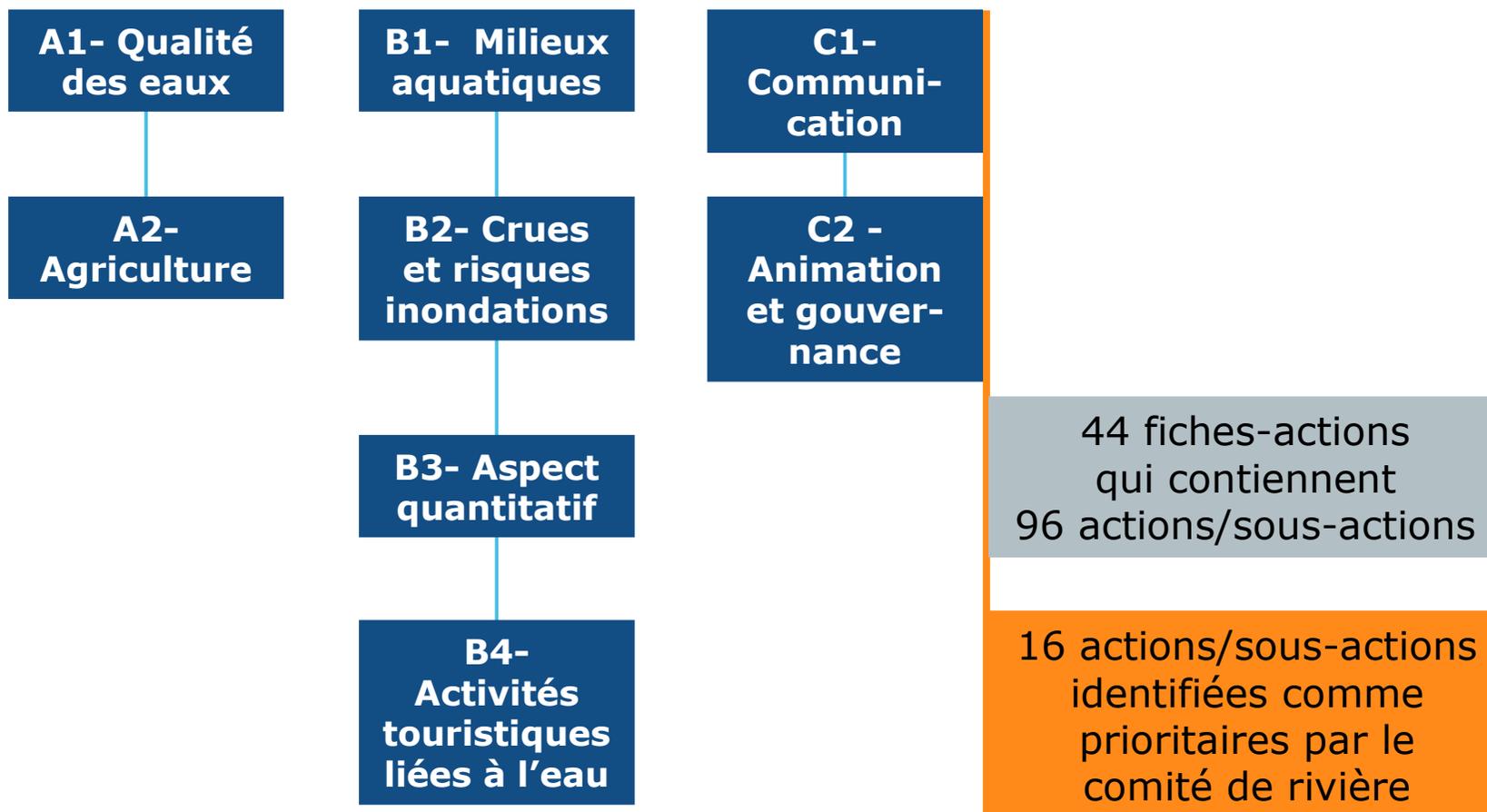


## Le contrat de rivière Tarn-amont, c'est quoi ?

- Programme d'actions sur cinq ans (signé le 21 janvier 2011) : traduction localisée et opérationnelle des orientations du SAGE
- Concerne les 69 communes du bassin versant Tarn-amont (3 départements et 2 régions) – *même périmètre que le SAGE*
- Comité de rivière (55 membres, 3 collèges) : instance décisionnelle – *même composition que la CLE du SAGE*
- Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses (SMGS) : structure porteuse assurant le pilotage et l'animation (chargée de mission « eau » dédiée au contrat de rivière)
- Plusieurs maîtres d'ouvrage possibles (SMGS, Parc naturel régional des Grands Causses, Parc national des Cévennes, communes, communautés de communes, Chambres d'agriculture, Fédérations de pêche, etc.)
- Partenaires financiers variés (Agence de l'eau, Conseils régionaux, Conseils généraux, etc.)



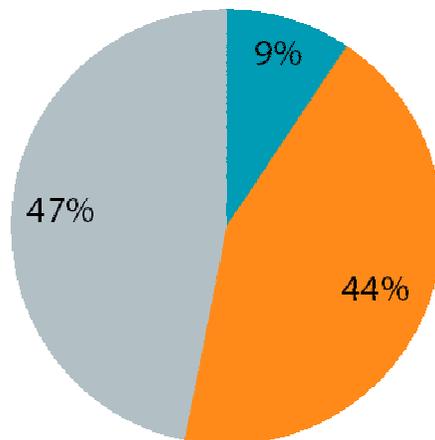
## Le contrat de rivière Tarn-amont, c'est quoi ?



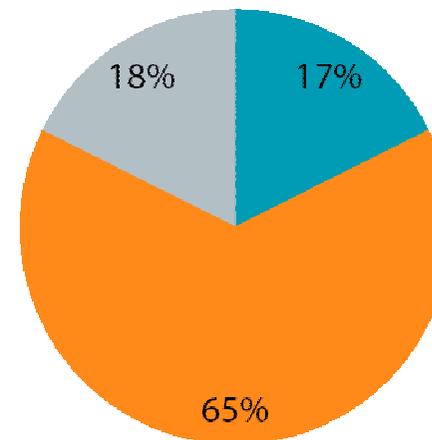
## État d'avancement global

- 51 actions en cours ou réalisées (53%)
  - 45 actions non engagées (47%)
- 16 actions prioritaires dont 4 réalisées, 9 en cours et 3 non engagées

**Mise en œuvre des actions  
du contrat de rivière à mi-parcours**



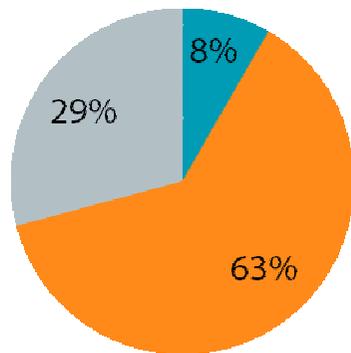
**Mise en œuvre des actions prioritaires  
du contrat de rivière à mi-parcours**



■ Réalisées  
■ En cours  
■ Non engagées

## État d'avancement par volet

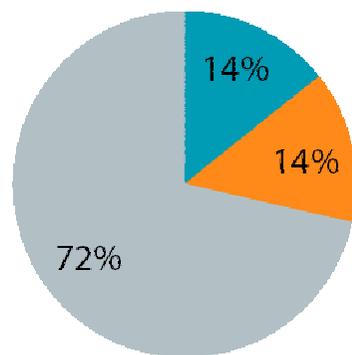
### Mise en œuvre du volet A1



#### A1 – Qualité de l'eau

- 17 actions en cours ou réalisées (71%)
- 7 actions non engagées (29%)
- 4 actions prioritaires en cours

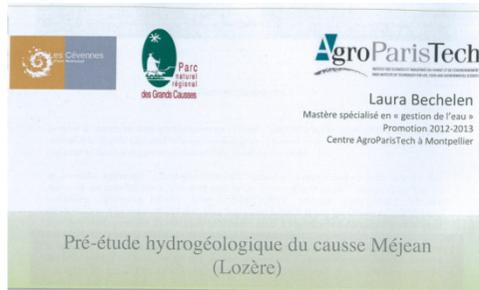
### Mise en œuvre du volet A2



#### A2 – Agriculture

- 4 actions en cours ou réalisées (28%)
- 10 actions non engagées (72%)
- 3 actions prioritaires dont 1 en cours, 1 en partie réalisée et 1 non engagée

- Réalisées
- En cours
- Non engagées



Réalisée du 22 Avril au 18 Octobre 2013

Maitre de Stage : Laurent Danneville (PNR des Grands Causses)  
Tuteurs : Flavie Cernisson (AgroParisTech), Gillian Cadic (AgroParisTech)

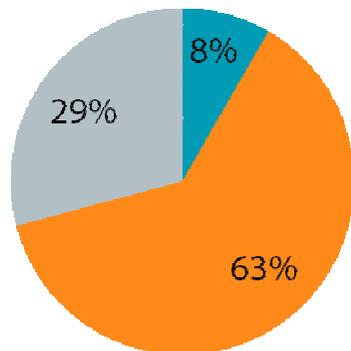


station	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Qualité	Mauvais	Bon	Moyen							
Température de l'eau	Très bon									
Température	18,10	18,00	17,00	19,00	15,20	16,50	18,40	14,70	15,60	14,30
pH	Bon	Bon	Bon	Bon	Très bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
pH	8,60	8,50	8,50	9,30	8,10	8,50	8,40	8,37	8,27	8,38
Conductivité	7,70	8,00	7,90	8,00	8,00	8,00	8,22	8,01	7,48	8,03
oxygène dissous	Moyen	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon
oxygène dissous	5,70	6,80	7,60	7,90	7,80	8,80	9,80	9,20	8,80	9,40
oxygène en O2	60,00	76,00	81,00	86,00	82,00	87,00	91,00	95,00	94,00	96,00
oxygène chimique en jours (DBO5 en mg/l)	8,00	4,40	4,00	5,00	2,20	2,40	2,70	2,00	1,80	1,20
oxygène chimique dissous (L)	3,90	3,30	6,90	3,10	2,80	2,60	3,40	2,20	2,40	3,60
Orthophosphates PO43- (mg/L)	Mauvais	Bon	Moyen							
Orthophosphates PO43- (mg/L)	9,65	15,91	9,21	6,42	3,92	5,62	2,92	3,95	0,31	0,40
Phosphore total (mg/L)	3,19	5,36	3,07	2,79	1,28	2,06	1,26	1,01	0,12	0,28
Ammonium NH4+ (mg/L)	3,00	1,70	0,58	0,65	0,64	1,00	0,56	0,05	0,08	0,03
Nitrites NO2- (mg/L)	0,40	0,67	0,25	0,64	0,31	0,28	0,17	0,00	0,03	0,03
Nitrates NO3- (mg/L)	28,76	15,50	16,70	15,00	13,40	19,40	16,40	15,00	15,20	16,00
<b>Biologie</b>					Moyen	Moyen	Médiocre	Moyen	Moyen	Médiocre
Indice biologique diatomées (IBD) 2006					12,10					
Indice biologique diatomées (IBD)					13,00	14,10	11,80	15,70	14,20	12,60
Indice biologique globale normalisé (IBGN)										
Indice poissons rivière (IPR)										
<b>Écologie</b>					Moyen	Moyen	Médiocre	Moyen	Moyen	Médiocre

Pré-étude du causse Méjean, divers projet d'assainissement, création du Spanc du SMGS, plusieurs projets de réhabilitation ANC, etc.

## État d'avancement par volet

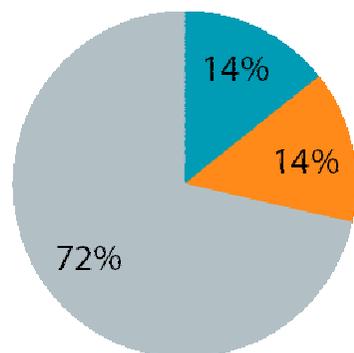
### Mise en œuvre du volet A1



A1 – Qualité de l'eau

- 17 actions en cours ou réalisées (71%)
- 7 actions non engagées (29%)
- 4 actions prioritaires en cours

### Mise en œuvre du volet A2



A2 – Agriculture

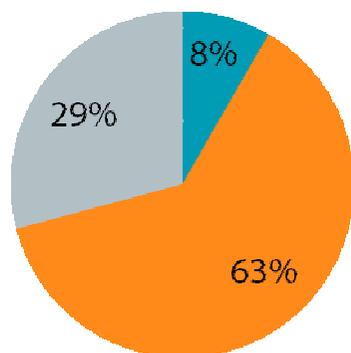
- 4 actions en cours ou réalisées (28%)
- 10 actions non engagées (72%)
- 3 actions prioritaires dont 1 en cours, 1 en partie réalisée et 1 non engagée

- Réalisées
- En cours
- Non engagées



## État d'avancement par volet

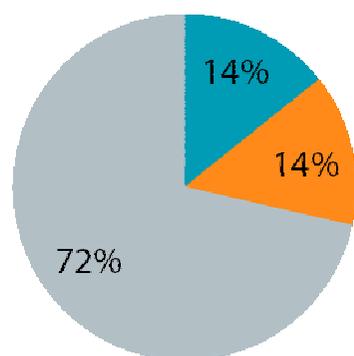
### Mise en œuvre du volet A1



#### A1 – Qualité de l'eau

- 17 actions en cours ou réalisées (71%)
- 7 actions non engagées (29%)
- 4 actions prioritaires en cours

### Mise en œuvre du volet A2



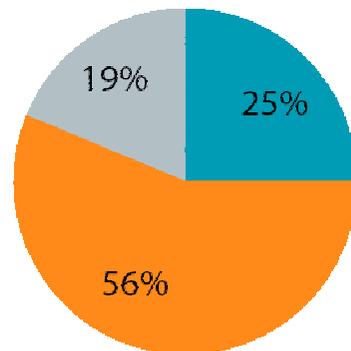
#### A2 – Agriculture

- 4 actions en cours ou réalisées (28%)
- 10 actions non engagées (72%)
- 3 actions prioritaires dont 1 en cours, 1 en partie réalisée et 1 non engagée

- Réalisées
- En cours
- Non engagées

## État d'avancement par volet

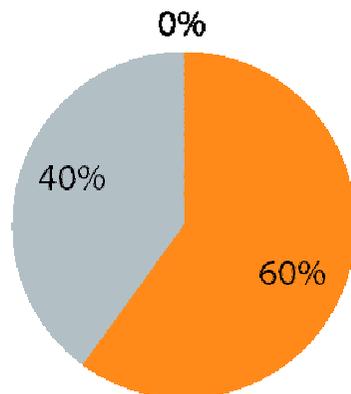
### Mise en œuvre du volet B1



#### B1 – Milieux aquatiques

- 13 actions en cours ou réalisées (81%)
- 3 actions non engagées (19%)
- 3 actions prioritaires dont 2 réalisées et 1 en cours

### Mise en œuvre du volet B2



#### B2 – Crues et risques d'inondations

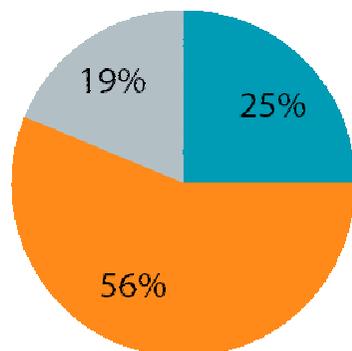
- 3 actions en cours (60%)
- 2 actions non engagées (40%)
- 1 action prioritaire non engagée

- Réalisées
- En cours
- Non engagées



## État d'avancement par volet

### Mise en œuvre du volet B1

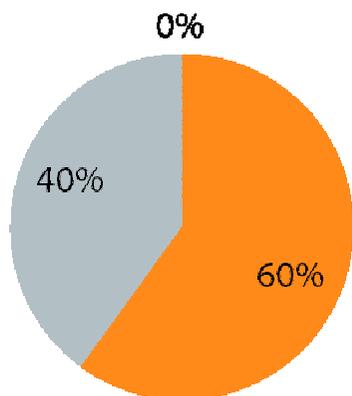


#### B1 – Milieux aquatiques

- 13 actions en cours ou réalisées (81%)
- 3 actions non engagées (19%)

→ 3 actions prioritaires dont 2 réalisées et 1 en cours

### Mise en œuvre du volet B2



#### B2 – Crues et risques d'inondations

- 3 actions en cours (60%)
- 2 actions non engagées (40%)

→ 1 action prioritaire non engagée

- Réalisées
- En cours
- Non engagées

Cyanobactéries : suivi estival, étude nationale, plaquette d'informations, création d'un COFIL « cyanobactéries », etc.



## MESSAGES À RETENIR ET À TRANSMETTRE !

### QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE VIS-À-VIS DES CYANOBACTÉRIES ET DES TOXINES ?

#### Attention aux enfants !

- Éviter d'ingérer de l'eau.
- Ne pas se baigner dans des zones d'eau stagnante qui comporteraient un dépôt d'algues abondant ou de la mousse.
- Ne pas jouer avec des bâtons ou galets ayant été immergés, ne pas les porter à la bouche.
- Prendre une douche après la baignade.
- Nettoyer le matériel et les équipements de loisirs nautiques.

#### Attention aux animaux domestiques !

- Ne pas amener les chiens au bord de la rivière.

### QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AUX CYANOTOXINES ?

Les cyanotoxines peuvent affecter la peau et les muqueuses en cas de contact, le foie et plus rarement le système nerveux en cas d'absorption.

→ Si les symptômes suivants apparaissent suite à une baignade : fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements, irritation des yeux et/ou des oreilles, éruption cutanée... il convient de consulter un médecin (ou se rendre dans la pharmacie la plus proche).

→ Si un chien présente les symptômes suivants après avoir bu l'eau de la rivière ou joué avec des bâtons ou galets : tremblements des pattes arrière, perte d'équilibre, état anxieux, nausées... il faut l'amener chez un vétérinaire (ou se rendre dans la pharmacie la plus proche).

SAMU 15



## CYANOBACTÉRIES DANS LES GORGES DU TARN : INFO OU INTOX ?

Jun 2013

CHRISTOPHE BRUN

Président du Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses

« Impliqué depuis plus de trente ans dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, le Syndicat mixte souhaite informer en toute transparence la population au sujet du développement des cyanobactéries à l'origine de plusieurs décès de chiens dans les gorges du Tarn ces dernières années. Nous devons apprendre à vivre avec le risque lié aux cyanobactéries qui, s'il est difficilement maîtrisable, est aisément évitable grâce à quelques précautions de bon sens dont chacun a la responsabilité. »

Le territoire du Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses



### LES CYANOBACTÉRIES SONT PARMI LES ÊTRES VIVANTS LES PLUS ANCIENS SUR TERRE (3,8 MILLIARDS D'ANNÉES).

Elles auraient contribué à la formation de la couche d'ozone permettant ainsi la diversification de la vie terrestre.

Leur capacité d'adaptation leur confère un rôle important dans les écosystèmes, où elles peuvent aussi parfois causer des problèmes sanitaires. Ainsi, 35 cas de mortalités de chiens ont été recensés de 2002 à 2011 dans les eaux du Tarn entre Florac et Le Rozier.

Le présent document, réalisé avec l'appui technique de nombreux partenaires dont l'Agence régionale de santé (délégation de la Lozère), souhaite apporter des éléments de réponse aux interrogations de la population afin de sécuriser la pratique des activités nautiques sur le Tarn, important vecteur de développement pour le territoire.



### PLUS D'INFORMATIONS...

Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses  
Mairie, 40270 Sainte-Émme - smg.tarnjontecausses@orange.fr - 04 66 48 47 95

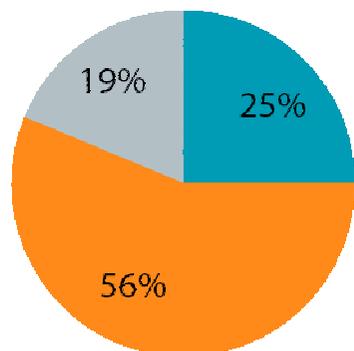
Agence régionale de santé du Languedoc-Roussillon - Délégation territoriale de la Lozère  
Immeuble Le Saint-Clair, BP 136, av. du 11 novembre 1918, 48005 Mende Cedex - ars-d88-sante-environnement@ars.sante.fr - 04 66 49 40 70

Agence de l'eau Adour-Garonne - Délégation de Rodez  
Rue de Bruzelles, Bourran, BP 3510, 12035 Rodez Cedex 9 - deleg-rodéz@eau-adour-garonne.fr - 05 65 75 56 00

Conseil général de la Lozère  
4 rue de la Rivière, BP 24, 48001 Mende Cedex - deag@cg48.fr - 04 66 49 66 66

## État d'avancement par volet

### Mise en œuvre du volet B1

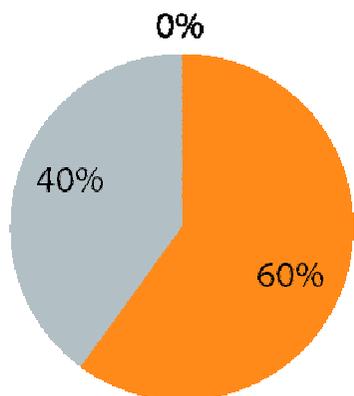


#### B1 – Milieux aquatiques

- 13 actions en cours ou réalisées (81%)
- 3 actions non engagées (19%)

→ 3 actions prioritaires dont 2 réalisées et 1 en cours

### Mise en œuvre du volet B2



#### B2 – Crues et risques d'inondations

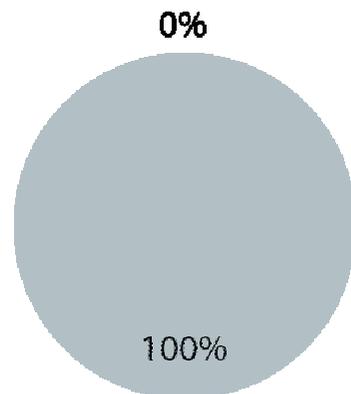
- 3 actions en cours (60%)
- 2 actions non engagées (40%)

→ 1 action prioritaire non engagée

- Réalisées
- En cours
- Non engagées

## État d'avancement par volet

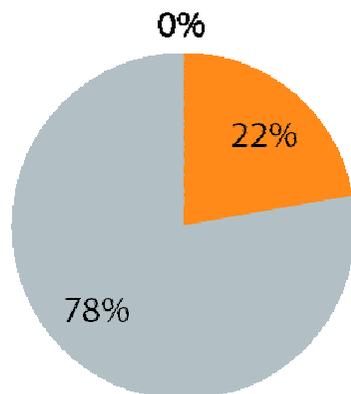
### Mise en œuvre du volet B3



B3 – Aspect quantitatif

- 6 actions non engagées (100%)
- 1 action prioritaire non engagée

### Mise en œuvre du volet B4



B4 – Activités touristiques liées à l'eau

- 2 actions en cours ou réalisées (22%)
- 7 actions non engagées (78%)
- Pas d'action prioritaire

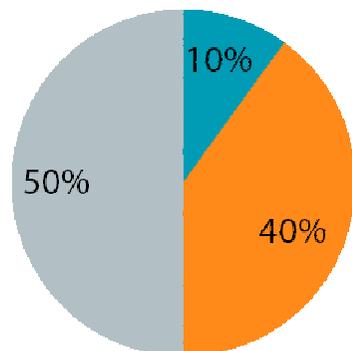
- Réalisées
- En cours
- Non engagées

Information des professionnels, sensibilisation de la population touristique, sécurisation des activités nautiques, etc.



## État d'avancement par volet

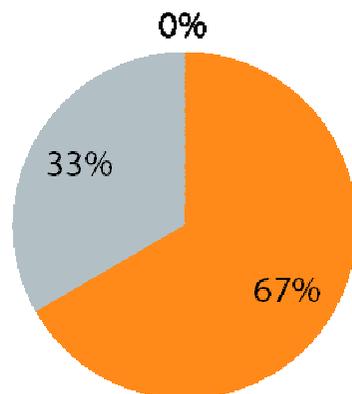
### Mise en œuvre du volet C1



#### C1 - Communication

- 5 actions en cours ou réalisées (50%)
  - 5 actions non engagées (50%)
- 2 actions prioritaires dont 1 réalisée et 1 en cours

### Mise en œuvre du volet C2



#### C2 - Animation et gouvernance

- 8 actions en cours (67%)
  - 4 actions non engagées (33%)
- 1 action prioritaire en cours

- Réalisées
- En cours
- Non engagées



**QUI FINANCE ?**

L'Agence de l'eau Adour-Garonne, les Conseils généraux de la Loterie et de Faveyron, le Conseil régional Languedoc-Roussillon, le Syndicat mixte du Grand Site et les communes du bassin du Tarn-amont financent à 100 % (soit au moins 165 € par demi-journée) cette action du contrat de rivière Tarn-amont.

**Le Syndicat mixte du Grand Site vous propose un programme financé à 100 % !**

**CA M'INTERESSE, COMMENT JE FAIS ?**

Si vous êtes intéressés par notre programme d'animation scolaire sur le thème de l'eau et des rivières, n'hésitez pas à nous contacter. Une rencontre entre l'enseignant et les intervenants de votre territoire permettra d'établir un projet pour l'année en cours ou pour la prochaine année scolaire.

► SEULS LES FRAIS DE TRANSPORTS ÉVENTUELS DES ÉLÈVES RESTENT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE.

**PROGRAMME D'INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES**

SEPTEMBRE 2013

**OBSERVER, COMPRENDRE ET PRÉSERVER L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES DU TARN-AMONT**

**COMMENT S'INSCRIRE ?**

Bulletin-réponse ci-joint à compléter, à photocopier et à retourner avant le 15 octobre de chaque année scolaire à l'adresse suivante (conservation en copie) :

Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jante et des causses Stéphane Braud, animatrice du contrat de rivière du Tarn-amont

Mairie 44210 Sainte-Enimie  
Tél. 04 66 47 47 95 - Fax 04 66 48 52 26 - Email : contrat-tarn-amont@parange.fr

Site internet du Tarn-amont, lettres d'informations à la population, journées de nettoyage des berges, interventions scolaires, etc.



**LE BASSIN DU TARN-AMONT DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES REMARQUABLES**

**ÉDITO**

Le schéma de gestion concertée de l'eau sur le bassin du Tarn-amont mobilise de nombreux partenaires depuis les années 1990. Le constat actuel nous rappelle d'ailleurs à quel point le sujet est préoccupant (énergie, climat, ressource...).

Le bassin du Tarn-amont est caractérisé par la qualité de ses paysages, ses milieux aquatiques et sa diversité d'espèces animales et végétales. Cette richesse est le fruit de nombreux facteurs, qui soulèvent des questions de développement du territoire de manière cohérente avec une gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques et humides. Afin d'y parvenir, un contrat de rivière a été signé en janvier 2013.

Chacun d'entre nous se doit de contribuer à ce millénaire grâce à un comportement citoyen. Et parce que toute sensibilisation passe par la connaissance, je vous invite à lire cette première lettre que vous présentez les outils « SAGE » et « contrat de rivière » présents sur notre bassin.

**Christophe Braun**  
Président du syndicat mixte de l'eau et du contrat de rivière du Tarn-amont  
Président du Comité local du Grand Site au pays de Tarn, de la Jante et des causses



**DES RIVIÈRES EN BON ÉTAT : UN ENJEU POUR NOTRE ÉCONOMIE DE DEMAIN**

**ÉDITO**

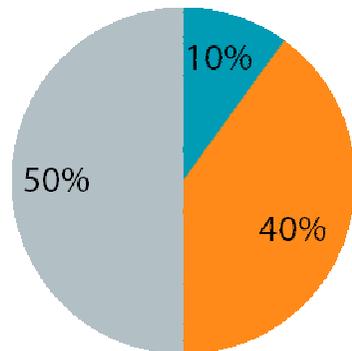
Le bon fonctionnement de nos rivières est indispensable au maintien de notre qualité de vie et de notre économie. D'une part, les milieux en bon état rendent des services non négligeables à notre société (alimentation en eau potable, agriculture, loisirs, etc.) et, d'autre part, la qualité et la richesse de nos milieux attirent massivement la population touristique et créent ainsi une activité économique importante pour le territoire. C'est pourquoi le Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jante et des causses, la Communauté de communes Milieu-Grands Causses, le Syndicat mixte du bassin versant de la Douzette et le Syndicat mixte d'aménagement hydraulique des bassins du Cernon et du Soulié s'engagent dans des démarches de gestion durable à travers un même outil : le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPG), et vous invite à lire ce numéro 2 de la lettre « Au fil du Tarn... » qui vous présente les points essentiels du fonctionnement de la rivière, l'histoire du PPG et les droits et devoirs des riverains.

**Jean-Pierre Jouve**  
Président du syndicat mixte de l'eau et du contrat de rivière

te causses

## État d'avancement par volet

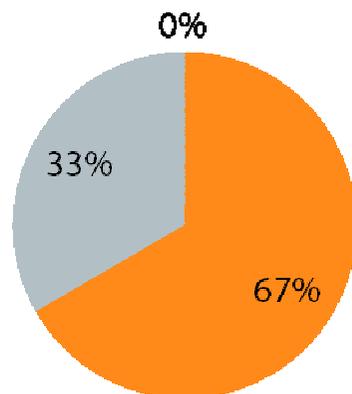
### Mise en œuvre du volet C1



#### C1 - Communication

- 5 actions en cours ou réalisées (50%)
  - 5 actions non engagées (50%)
- 2 actions prioritaires dont 1 réalisée et 1 en cours

### Mise en œuvre du volet C2



#### C2 - Animation et gouvernance

- 8 actions en cours (67%)
  - 4 actions non engagées (33%)
- 1 action prioritaire en cours

- Réalisées
- En cours
- Non engagées

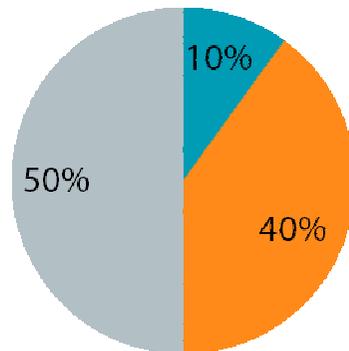
Révision du SAGE, mise en place d'un dispositif financier solidaire, etc.



d Site  
des causes

## État d'avancement par volet

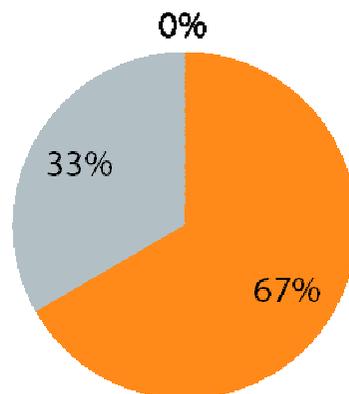
### Mise en œuvre du volet C1



#### C1 - Communication

- 5 actions en cours ou réalisées (50%)
  - 5 actions non engagées (50%)
- 2 actions prioritaires dont 1 réalisée et 1 en cours

### Mise en œuvre du volet C2



#### C2 - Animation et gouvernance

- 8 actions en cours (67%)
  - 4 actions non engagées (33%)
- 1 action prioritaire en cours

- Réalisées
- En cours
- Non engagées

- Incohérence d'échelle entre comité de rivière (instance décisionnelle) et structure porteuse (pilotage/animation)
- Répartition de l'autofinancement (animation/actions à l'échelle du BV) entre 20 communes du SMGS et 49 communes hors SMGS : système de conventions qui fonctionne mal, lourd, peu sécurisant
- Nombreux financeurs (Agence de l'eau Adour-Garonne, 2 Régions, 3 Départements) aux objectifs et ambitions en matière de gestion de l'eau et modes de fonctionnement très divers
- Financements à mobiliser
- Difficultés à mobiliser d'autres maîtres d'ouvrage, disparités entre Aveyron, Gard et Lozère
- Persistance de l'idée de superposition des démarches et des compétences (SAGE, contrat de rivière, PPG, etc.)

- Forte mobilisation des membres de la CLE dans le processus de révision du SAGE
- Acteurs conscients de l'intérêt de maintenir la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques (attractivité)
- Mobilisation d'élus et/ou de riverains face à des problématiques locales
- Meilleure visibilité de la cellule d'animation, renforcement de l'équipe de techniciens de rivière, complémentarité des démarches
- Soutien important des partenaires techniques et financiers (partage d'expériences, relais auprès des acteurs, etc.)
- Réflexion sur la gouvernance avec un schéma de gouvernance du Tarn-amont

- Diagnostics d'exploitations laitières sur les territoires à enjeux
- Bassin versant de la Muse (partage de la synthèse-diagnostic, diagnostic des pratiques, mise en œuvre d'actions, etc.)
- Organisation d'opérations groupées de réhabilitation d'assainissement non-collectif (particuliers et professionnels du tourisme)
- Finalisation du bilan des réseaux de mesure de la qualité de l'eau du Tarn-amont
- Poursuite des actions de communication déjà engagées (site, lettres, scolaires, etc.) et élaboration d'une exposition mobile sur les crues et les risques d'inondations
- Finalisation du bilan mi-parcours



Merci pour votre participation

Repas à l'hôtel-restaurant le Cévenol  
offert par le syndicat mixte